

# MEMORIAL

Journal Officiel  
du Grand-Duché de  
Luxembourg



# MEMORIAL

Amtsblatt  
des Großherzogtums  
Luxemburg

## RECUEIL DES SOCIÉTÉS ET ASSOCIATIONS

Le présent recueil contient les publications prévues par la loi modifiée du 10 août 1915 concernant les sociétés commerciales et par la loi modifiée du 21 avril 1928 sur les associations et les fondations sans but lucratif.

C — N° 265

1<sup>er</sup> février 2008

### SOMMAIRE

Adam's Art S.à.r.l. ....	12708	FIM Short Term Fund .....	12718
Advent Duomo Luxembourg 1 S.à r.l. ....	12706	Firetec S.à r.l. ....	12715
An der Gessel S.à.r.l. ....	12708	Genièvres Property S.A. ....	12689
Apollonia S.A. ....	12682	Global Events Online S.à r.l. ....	12709
Arol Property S.A. ....	12677	Global Events Online S.à r.l. ....	12709
Art Lux S.A. ....	12716	Global Events Online S.à r.l. ....	12710
Avesta S.A. ....	12719	Global Events Online S.à r.l. ....	12710
Baldur S.A. ....	12712	Global Events Online S.à r.l. ....	12710
Bautrading Luxembourg S.A. ....	12719	Global Golf .....	12710
BC2I .....	12715	Granasia S.A. ....	12718
Begalux Sàrl .....	12699	GT Bijoux S.à r.l. ....	12709
Bogafin S.A. ....	12695	GVA Holding S.A. ....	12711
Business Golf Solutions S.à r.l. ....	12710	HI Holdings Luxembourg S.à r.l. ....	12711
BVS Centre Management .....	12699	Holdimmo S.A. ....	12717
BVS Centre Management .....	12699	Hoxia S.A. ....	12713
BVS Company Store Villages (Management) S.A. ....	12700	Hunza Ventures S.A. ....	12717
Cadasys S.A. ....	12709	Invenergy Wind Europe S.à r.l. ....	12688
Càput International S.A. ....	12675	Invenergy Wind Turbine Europe S.à r.l. ....	12691
Carene Holding S.A. ....	12718	Jupiter Immo 69 S.A. ....	12714
Cars Benelux S.A. ....	12700	Lomo Properties S.A. ....	12714
Chauffage Federspiel Sàrl .....	12720	Luxbak S.à r.l. ....	12680
Chrysalis Investment S.A. ....	12719	Marthe S.A. ....	12681
Coquelicot Property S.A. ....	12682	Mc Millan Information Technology S.A. ..	12720
Dectra S.à r.l. ....	12711	Mc Millan Information Technology S.A. ..	12720
DH French Light Industrial S.à r.l. ....	12675	Methods S.A. ....	12714
DH New Investment IV S.à r.l. ....	12675	MobiGolf S.A. ....	12712
Digital S.A. ....	12712	Mondro S.A. ....	12712
Digital S.A. ....	12688	Mondro S.A. ....	12688
Duinen S.A. ....	12717	Naxos Capital Managers S.à.r.l. ....	12720
Ecoissaise Property S.A. ....	12692	Ormeaux .....	12699
Eglantiers Property S.A. ....	12685	Paris Premier Properties S.à r.l. ....	12698
Entreprises NEU Sàrl .....	12713	Profibel S.A. ....	12716
Epos Invest S.A. ....	12717	Quercus Holding S.A. ....	12716
EUROBAU Bau-Lüftungs-Sanitär-Heizungsservice Sàrl .....	12681	Roller Luxembourg S.A. ....	12708
FFHL (Luxembourg) S.à r.l. ....	12695	Saphire S.A. ....	12698
		Saphire S.A. ....	12698

<b>Secstan SA</b> .....	<b>12714</b>	<b>Southern Europe Investments S.A.</b> .....	<b>12713</b>
<b>Sensata Investment Company S.C.A.</b> ....	<b>12706</b>	<b>Stanislas S.A.</b> .....	<b>12715</b>
<b>Serpensem</b> .....	<b>12706</b>	<b>Unical Investments S.A.</b> .....	<b>12711</b>
<b>Shylock Finance S.à r.l.</b> .....	<b>12700</b>	<b>Unicorn Investors S.à r.l.</b> .....	<b>12700</b>
<b>Sireo Immobilienfonds No. 4 Milano S.à r.l.</b> .....	<b>12675</b>	<b>Woodsmore-Lux S.A.</b> .....	<b>12719</b>
<b>Southern Europe Investments S.A.</b> .....	<b>12713</b>	<b>WT3 Europe S.à r.l.</b> .....	<b>12716</b>

**Càput International S.A., Société Anonyme.**

Siège social: L-1720 Luxembourg, 6, rue Heinrich Heine.  
R.C.S. Luxembourg B 67.642.

*Extrait des résolutions prises lors de l'Assemblée Générale Ordinaire du 7 décembre 2007*

L'Assemblée a décidé de transférer le siège social de la société au 6, rue Heine, L-1720 Luxembourg.  
Maître René Faltz, administrateur, a informé l'Assemblée de leur nouvelle adresse professionnelle, au 6, rue Heine, L-1720 Luxembourg.

Luxembourg, le 14 décembre 2007.

*Pour la société*

Signature

*Un mandataire*

Référence de publication: 2008009779/263/17.

Enregistré à Luxembourg, le 7 janvier 2008, réf. LSO-CM01711. - Reçu 14 euros.

Le Receveur (signé): G. Reuland.

(080004443) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 11 janvier 2008.

**Sireo Immobilienfonds No. 4 Milano S.à r.l., Société à responsabilité limitée.**

Siège social: L-1246 Luxembourg, 4A, rue Albert Borschette.  
R.C.S. Luxembourg B 113.724.

**AUSZUG**

Aus den Beschlüssen der alleinigen Gesellschafterin der Gesellschaft, vom 14. Mai 2007 geht folgendes hervor:

1. Die Anzahl der Mitglieder des Rats der Geschäftsführer wird von fünf (5) auf sechs (6) erhöht und Herr Hilmar Friedrich-Rust, Senior Consultant SIREO, Falkensteiner Str. 19, D-61476 Kronberg im Taunus, wird auf unbestimmte Dauer als zusätzliches Mitglied des Rats der Geschäftsführer ernannt;

2. Die Adresse des Gesellschaftssitzes wurde irrtümlich mit 4, rue Albert Borschette, L-1246 Luxembourg anstatt mit 4a, rue Albert Borschette, L-1246 Luxemburg angegeben;

3. Die Adresse der alleinigen Gesellschafterin SIREO IMMOBILIENFONDS NO.4 SICAV ist im Handelsregister mit 8a, bd Joseph II, L-1840 Luxembourg, anstatt mit L-1246 Luxembourg 4a, rue Albert Borschette angegeben;

4. Folgende Mitglieder des Rats der Geschäftsführer haben der Gesellschaft ihre neuen Adressen mitgeteilt:

a. Herr Rolf Sutter, Laan van Ypenhof 164, NL-3062 ZN Rotterdam;

b. Herr Uwe Druckenmüller, 4a, rue Albert Borschette, L-1246 Luxembourg.

Für gleichlautenden Auszug, zum Zwecke der Veröffentlichung im Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Luxembourg, den 18. Dezember 2007.

*Für die Aktiengesellschaft*

Unterschrift

*Ein Bevollmächtigter*

Référence de publication: 2008009740/1092/26.

Enregistré à Luxembourg, le 3 janvier 2008, réf. LSO-CM00793. - Reçu 14 euros.

Le Receveur (signé): G. Reuland.

(080004697) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 11 janvier 2008.

**DH French Light Industrial S.à r.l., Société à responsabilité limitée,**

**(anc. DH New Investment IV S.à r.l.)**

Siège social: L-2449 Luxembourg, 28, boulevard Royal.  
R.C.S. Luxembourg B 129.075.

In the year two thousand and seven on the thirteenth day of the month of December.

Before Maître Joseph Elvinger, notary, residing in Luxembourg,

Was held an extraordinary general meeting of the shareholder of DH FRENCH LIGHT INDUSTRIAL S.à r.l. (the «Company»), a société à responsabilité limitée having its registered office at 28, boulevard Royal, L-2449 Luxembourg, incorporated by deed of Me Joseph Elvinger, notary, residing in Luxembourg, on 12th June 2007 published in the Mémorial C, Recueil des Sociétés et Associations (the «Mémorial») number 1616 of 1st August 2007.

The articles of incorporation of the Company were amended for the last time on 28th September 2007 by deed of the undersigned notary, published in the Mémorial C number 2624 of 16th November 2007.

The meeting was presided by Régis Galiotto, jurist, residing professionally in Luxembourg.

There was appointed as secretary and as scrutineer Flora Gibert, jurist, residing in Luxembourg.

The chairman declared and requested the notary to state that:

1. The shareholder represented and the number of shares held by it is shown on an attendance list signed by the proxyholder, the chairman, the secretary, the scrutineer and the undersigned notary, which will be attached to the present deed to be filed with the registration authorities.

2. As it appeared from said attendance list, all five hundred (500) shares, in issue in the Company were represented at the general meeting and the shareholder of the Company declared that they had prior knowledge of the agenda so that the meeting was validly constituted and able to validly decide on all the items of the agenda.

3. The agenda of the meeting was as follows:

A. Increase of the issued share capital by an amount of seventy four thousand euros (€ 74,000.-) so as to raise it from its present amount of twelve thousand five hundred euros (€12,500.-) to eighty six thousand five hundred euros (€ 86,500.-) by the issue of two thousand nine hundred and sixty (2,960) new shares with a par value of EUR 25.- (twenty-five euros) each, by contribution in cash.

B. To consequentially amend article 8 of the Company as follows:

« **Art. 8.** The Company's capital is set at EUR 86,500.- (eighty six thousand five hundred euros), represented by 3,460 (three thousand four hundred sixty) shares of EUR 25.- (twenty-five euros) each.»

After the above has been approved and acknowledged by the meeting, the meeting unanimously passed the following resolutions, all items on the agenda being one resolution:

#### *First resolution*

The meeting resolved to increase the issued share capital by an amount of seventy four thousand euros (€ 74,000.-) so as to raise it from its present amount of twelve thousand five hundred euros (€12,500.-) to eighty six thousand five hundred euros (€ 86,500.-) by the issue of two thousand nine hundred and sixty (2,960) new shares with a par value of EUR 25.- (twenty-five euros) each.

The subscriber DHCRE II HOLDCO II S.à r.l., with registered office at L-2449 Luxembourg, 28, boulevard Royal, represented by Régis Galiotto, prenamed, pursuant to proxy dated 12th, December 2007, subscribed to the two thousand nine hundred and sixty (2,960) new shares for a total subscription price of seventy four thousand euros (€ 74,000.-).

Evidence of payment to the Company of such contributions in cash was given to the undersigned notary.

#### *Second resolution*

The meeting then resolved to amend article 8 so as to read as follows:

« **Art. 8.** The Company's capital is set at EUR 86,500.- (eighty six thousand five hundred euros), represented by 3,460 (three thousand four hundred sixty) shares of EUR 25.- (twenty-five euros) each.»

#### *Expenses*

The costs, expenses, remuneration or charges in any form whatsoever which shall be borne by the Company as a result of its increase of share capital are estimated at 2,000.- Euros.

The undersigned notary, who understands and speaks English, herewith states that of the request of the parties hereto these minutes are drafted in English followed by a French translation; at the request of the same appearing persons in case of divergences between the English and French version, the English version will prevail.

Done in Luxembourg on the day beforementioned.

After reading these minutes the members of the bureau signed together with the notary the present deed

#### **Suite la traduction française:**

L'an deux mille sept, le treize décembre,

Par-devant Maître Joseph Elvinger, notaire de résidence à Luxembourg,

S'est tenue une assemblée générale extraordinaire de l'associé de DH FRENCH LIGHT INDUSTRIAL S.à r.l. (la «Société»), une société à responsabilité limitée ayant son siège social au 28 boulevard Royal, L-2449 Luxembourg, constituée par le notaire Joseph Elvinger le 12 juin 2007, publié dans le Mémorial C, Recueil des Sociétés et Associations (le «Mémorial») numéro 1616 du 1<sup>er</sup> août 2007.

Les statuts de la Société ont été modifiés pour la dernière fois le 28 septembre 2007 suivant acte du notaire soussigné, publié dans le Mémorial numéro 2624 du 16 novembre 2007.

L'assemblée a été présidée par Régis Galiotto, juriste, demeurant professionnellement à Luxembourg,

Il fut désigné comme secrétaire et comme scrutateur Flora Gibert, juriste, demeurant à Luxembourg,

Le président a déclaré et requis le notaire d'acter que:

1. L'associé unique représenté et le nombre de parts sociales qu'il détient sont renseignés sur une liste de présence signée par les mandataires, le président, le secrétaire, le scrutateur et le notaire soussigné, laquelle liste de présence restera annexée au présent acte pour être enregistrée avec lui.

2. Il ressort de ladite liste de présence que toutes les cinq cent (500) parts sociales émises dans la Société étaient représentées à l'assemblée générale et l'associé de la Société a déclaré avoir eu connaissance préalable de l'ordre du jour de l'assemblée de sorte que l'assemblée est valablement constituée et peut valablement délibérer sur tous les points portés à l'ordre du jour.

3. L'ordre du jour de l'assemblée était le suivant:

A. Augmentation du capital social à concurrence d'un montant de soixante-quatorze mille euros (€ 74.000,-) pour le porter de son montant actuel de douze mille cinq cents euros (€ 12.500,-) à quatre-vingt six mille cinq cents euros (€ 86.500,-) par l'émission de deux mille neuf cent soixante (2.960) parts sociales nouvelle d'une valeur nominale de EUR 25,- (vingt-cinq euros) chacune, par apport en numéraire.

B. Modifier en conséquence l'article 8 des statuts de la Société comme suit:

« **Art. 8.** Le capital social est fixé à EUR 86.500,- (quatre-vingt six mille cinq cents euros), représenté par 3,460 (trois mille quatre cents soixante) parts sociales de EUR 25,- (vingt-cinq euros) chacune.

Après que ce qui précède ait été approuvé et constaté par l'assemblée, l'assemblée a pris à l'unanimité les résolutions suivantes, tous les points de l'ordre du jour formant une seule résolution:

*Première résolution*

L'assemblée a décidé d'augmenter le capital social émis à concurrence de soixante-quatorze mille euros (€ 74.000,-) pour le porter de son montant actuel de douze mille cinq cents euros (€ 12.500,-) à quatre-vingt six mille cinq cents euros (€ 86.500,-) par l'émission de deux mille neuf cent soixante (2.960) parts sociales nouvelle d'une valeur nominale de EUR 25,- (vingt-cinq euros) chacune.

Le souscripteur DHCRE II HOLDCO II S.à r.l., avec siège social à L-2449 Luxembourg, 28, Boulevard Royal, représenté par Régis Galiotto, prénommé, en vertu d'une procuration en date du 12 décembre 2007, a souscrit aux deux mille neuf cent soixante parts sociales nouvelles pour un prix de souscription de septante quatre mille euros (€ 74.000,-).

Preuve du paiement à la Société de ces apports en numéraire a été donnée au notaire soussigné.

*Deuxième résolution*

L'assemblée a ensuite décidé de modifier l'article 8 pour lui donner la teneur suivante:

« **Art. 8.** Le capital social est fixé à EUR 86.500,- (quatre-vingt six mille cinq cents euros), représenté par 3.460 (trois mille quatre cents soixante) parts sociales de EUR 25,- (vingt-cinq euros) chacune.»

*Dépenses*

Les coûts, frais, rémunérations ou charges, sous quelque forme que ce soit, qui incombent à la Société en raison de son augmentation de capital sont estimés à 2.000.- Euros.

Le notaire soussigné, qui comprend et parle l'anglais, déclare par les présentes qu'à la demande des parties comparantes, le présent procès-verbal est rédigé en anglais suivi d'une traduction française; à la demande des mêmes parties comparantes, en cas de divergences entre la version anglaise et la version française, la version anglaise fera foi.

Dont acte, fait et passé à Luxembourg, date qu'en tête des présentes.

Après lecture faite, les membres du bureau ont signé avec le notaire le présent acte.

Signé: R. Galiotto, F. Gibert, J. Elvinger.

Enregistré à Luxembourg, le 17 décembre 2007, Relation LAC/2007/41101. — Reçu 740 euros.

*Le Receveur (signé): F. Sandt.*

Pour expédition conforme, délivrée aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Luxembourg, le 21 décembre 2007.

J. Elvinger.

Référence de publication: 2008009744/211/111.

(080005641) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 14 janvier 2008.

**Arol Property S.A., Société Anonyme.**

Siège social: L-1653 Luxembourg, 2, avenue Charles de Gaulle.

R.C.S. Luxembourg B 127.287.

In the year two thousand seven, on the twenty-ninth day of November.

Before Us, Maître Gérard Lecuit, notary, residing in Luxembourg.

Is held the Extraordinary General Meeting of the shareholders of the company AROL PROPERTY S.A. a société anonyme with registered office in L-1653 Luxembourg, 2, avenue Charles de Gaulle, registered with the Luxembourg Trade and Companies register at section B under number 127287, incorporated by a deed of the undersigned notary

enacted on April 19, 2007, published in the Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations C number 1213 of June 20, 2007.

The meeting is opened and presided over by Mr Pierre Lentz, «licencié en sciences économiques», residing professionally in Luxembourg.

The Chairman appoints as secretary Mrs Carine Grundheber, «licenciée en lettres modernes», residing professionally in Luxembourg.

The Meeting elects as scrutineer Mr Laurent Weis, «maître en sciences économiques», residing professionally in Luxembourg.

The bureau of the meeting having thus been constituted, the Chairman declares and requests the notary to state that:

I) The agenda of the meeting is the following:

1. Modification of the financial year to be closed on November 30 instead of December 31 and for the first time on November 30, 2007.

2. Amendment of 1st paragraph of article 18 of the Articles of Association, which henceforth will read as follows:

«The business year begins on December 1st of each year and ends on November 30th of the following year.»

3. Modification of the date of the annual general meeting from the 1st Friday of the month of June to the 2nd Wednesday of the month of April and for the first time in 2008.

4. Amendment of 1st paragraph of article 15 of the Articles of Association, which henceforth will read as follows:

«The annual general meeting will be held in the municipality of the registered office at the place specified in the convening notice on the 2nd Wednesday of the month of April at 10.00 o'clock.»

II) The shareholders present or represented, the proxies of the represented shareholders and the number of their shares are shown on an attendance list, which, signed by the shareholders present and by the proxies of the represented shareholders, the members of the bureau of the meeting and by the undersigned notary, will remain annexed to the present deed to be filed at the same time by the registration authority.

The proxies given by the represented shareholders after having been signed *ne varietur* by the shareholders present, by the proxies of the represented shareholders, the members of the bureau of the meeting and by the undersigned notary will also remain annexed to the present deed.

III) As appears from the attendance list, the 3,100 (three thousand one hundred) shares representing the whole capital of the Company are present or duly represented at the present extraordinary general meeting.

IV) The Chairman states that the present meeting is regularly constituted and may validly decide on its agenda.

After the foregoing has been approved by the Meeting, the same unanimously takes the following resolutions:

*First resolution*

The Meeting decides to modify the financial year to be closed on November 30 instead of December 31 and for the first time on November 30, 2007.

*Second resolution*

As a consequence of the foregoing resolution the Meeting decides to amend the 1st paragraph of article 18 of the Articles of Association, which henceforth will read as follows:

«The business year begins on December 1st of each year and ends on November 30th of the following year.»

*Third resolution*

The Meeting decides to modify the date of the annual general meeting from the 1st Friday of the month of June to the 2nd Wednesday of the month of April and for the first time in 2008.

*Fourth resolution*

As a consequence of the foregoing resolution the Meeting decides to amend the 1st paragraph of article 15 of the Articles of Association, which henceforth will read as follows:

«The annual general meeting will be held in the municipality of the registered office at the place specified in the convening notice on the 2nd Wednesday of the month of April at 10.00 o'clock.»

There being no further business on the agenda, the Chairman closes the meeting.

*Costs*

The expenses, costs, fees and charges which shall be borne by the Company as a result of the present deed are estimated at EUR 1,300.- (one thousand three hundred euro).

*Declaration*

The undersigned notary who understands and speaks English, states herewith that on request of the above appearing persons, the present deed is worded in English followed by a French version. On request of the same appearing persons and in case of discrepancies between the English and the French text, the English version will be prevailing.

Whereof the present deed was drawn up in Luxembourg, on the day indicated at the beginning of this document.

The document having been read to the persons appearing, all of whom are known to the notary by their surnames, Christian names, civil status and residences, the members of the bureau sign together with Us, the notary, the present original deed.

**Suit la traduction en français du texte qui précède:**

L'an deux mille sept, le vingt-neuf novembre.

Par-devant Maître Gérard Lecuit, notaire de résidence à Luxembourg.

Se réunit l'assemblée générale extraordinaire des actionnaires de la société anonyme AROL PROPERTY S.A., ayant son siège social au 2, avenue Charles de Gaulle, L-1653 Luxembourg, inscrite au Registre de Commerce et des Sociétés de Luxembourg à la section B sous le numéro 127.287, constituée suivant un acte du notaire soussigné reçu en date du 19 avril 2007, publié au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations C numéro 1213 du 20 juin 2007.

L'assemblée est ouverte sous la présidence de Monsieur Pierre Lentz, licencié en sciences économiques, demeurant professionnellement à Luxembourg.

Le Président nomme comme secrétaire Madame Carine Grundheber, licenciée en lettres modernes, demeurant professionnellement à Luxembourg.

L'Assemblée choisit comme scrutateur Monsieur Laurent Weis, maître en sciences économiques, demeurant professionnellement à Luxembourg.

Le bureau de l'assemblée ayant ainsi été constitué, le Président déclare et requiert le notaire d'acter que:

I) L'ordre du jour de l'assemblée est le suivant:

1. Changement de la date de clôture de l'exercice social du 31 décembre au 30 novembre et pour la première fois le 30 novembre 2007.

2. Modification du 1<sup>er</sup> alinéa de l'article 18 des statuts pour lui donner dorénavant la teneur suivante:

«L'année sociale commence le 1<sup>er</sup> décembre de chaque année et finit le 30 novembre de l'année suivante.»

3. Changement de la date de l'assemblée générale annuelle du 1<sup>er</sup> vendredi du mois de juin au 2<sup>ème</sup> mercredi du mois d'avril et pour la première fois en 2008.

4. Modification du 1<sup>er</sup> alinéa de l'article 15 des statuts pour lui donner dorénavant la teneur suivante:

«L'assemblée générale annuelle se réunit dans la commune du siège social, à l'endroit indiqué dans la convocation, le 2<sup>ème</sup> mercredi du mois d'avril à 10.00 heures.»

II) Les actionnaires présents ou représentés, les mandataires des actionnaires représentés et le nombre d'actions qu'ils détiennent, sont renseignés sur une liste de présence, laquelle, signée par les actionnaires présents et les mandataires des actionnaires représentés, par les membres du bureau de l'assemblée et le notaire instrumentaire, restera annexée au présent acte avec lequel elle sera enregistrée.

Les procurations des actionnaires représentés, signées ne varietur par les actionnaires présents, les mandataires des actionnaires représentés, les membres du bureau et le notaire instrumentaire, resteront aussi annexées au présent acte.

III) Il appert de la liste de présence que les 3.100 (trois mille cent) actions, représentant l'intégralité du capital social, sont présentes ou dûment représentées à la présente assemblée générale extraordinaire.

IV) Le Président constate que la présente assemblée est constituée régulièrement et peut valablement délibérer sur les points de l'ordre du jour.

Ces faits exposés et reconnus exacts par l'Assemblée cette dernière prend à l'unanimité des voix les résolutions suivantes:

*Première résolution*

L'Assemblée décide de changer la date de clôture de l'exercice social du 31 décembre au 30 novembre et ce pour la première fois le 30 novembre 2007.

*Deuxième résolution*

En conséquence de la résolution précédente l'Assemblée décide de modifier le 1<sup>er</sup> alinéa de l'article 18 des statuts pour lui donner dorénavant la teneur suivante:

«L'année sociale commence le 1<sup>er</sup> décembre de chaque année et finit le 30 novembre de l'année suivante.»

*Troisième résolution*

L'Assemblée décide de changer la date de l'assemblée générale annuelle du 1<sup>er</sup> vendredi du mois de juin au 2<sup>ème</sup> mercredi du mois d'avril et ce pour la première fois en 2008.



#### Quatrième résolution

En conséquence de la résolution précédente l'Assemblée décide de modifier le 1<sup>er</sup> alinéa de l'article 15 des statuts pour lui donner dorénavant la teneur suivante:

«L'assemblée générale annuelle se réunit dans la commune du siège social, à l'endroit indiqué dans la convocation, le 2<sup>ème</sup> mercredi du mois d'avril à 10.00 heures.»

Plus rien ne figurant à l'ordre du jour, le Président prononce la clôture de l'assemblée.

#### Frais

Les frais, dépenses, rémunérations et charges qui incombent à la Société en raison du présent acte sont évalués à environ EUR 1.300,- (mille trois cents euros).

#### Déclaration

Le notaire soussigné qui comprend et parle l'anglais, constate qu'à la demande des comparants, le présent acte est rédigé en langue anglaise suivi d'une traduction en français. Sur demande des mêmes comparants et en cas de divergences entre le texte anglais et le texte français, la version anglaise prévaudra.

Dont acte, fait et passé à Luxembourg, date qu'en tête des présentes.

Et après lecture faite aux comparants, tous connus du notaire par leurs nom, prénoms usuels, état et demeure, les membres du bureau ont tous signé avec Nous, notaire, la présente minute.

Signé: P. Lentz, C. Grundheber, L. Weis, G. Lecuit.

Enregistré à Luxembourg, le 3 décembre 2007, LAC/2007/38591. — Reçu 12 euros.

Le Receveur (signé): F. Sandt.

Pour copie conforme, délivrée aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Luxembourg, le 7 janvier 2008.

G. Lecuit.

Référence de publication: 2008009802/220/136.

(080005422) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 14 janvier 2008.

---

#### **Luxbak S.à r.l., Société à responsabilité limitée.**

**Capital social: EUR 20.700,00.**

Siège social: L-2163 Luxembourg, 29, avenue Monterey.

R.C.S. Luxembourg B 53.615.

#### EXTRAIT

Il résulte des résolutions de l'associé unique de la Société, Gerard Joseph Marie Küppers, né le 19 décembre 1939 à Ohé en Laak, Pays-Bas, prises en date du 23 avril 2007 que:

- L'associé unique accepte, avec effet au 23 avril 2007, la démission de M. G.J.M Küppers en tant que gérant de la Société.

- L'associé unique décide de nommer, pour une durée illimitée, M. T.R.H. Bekkering, né le 28 novembre 1936 à Maastricht (Pays-Bas), ayant son adresse à Venlosesteenweg 19/1, 3680 Maaseik, (Belgique), en tant que gérant de la Société.

Il résulte de ces résolutions que le gérant de la Société est, à compter du 23 avril 2007, M. T.R.H. Bekkering, gérant, né le 28 novembre 1936 à Maastricht (Pays-Bas), ayant son adresse à Venlosesteenweg 19/1, 3680 Maaseik, (Belgique).

De plus, il résulte de l'acte de donation passé devant notaire en date du 23 avril 2007 que:

- L'associé unique a décidé de transférer ses 45 premières parts à M. Gerard Marie Jacques Küppers, né le 12 juin 1967 à Tegelen (Pays-Bas), ayant son adresse à Hogeschoorweg 113, 5914 CE Venlo (Pays-Bas) et ses 45 dernières parts à Mme Christina Elisabeth Josephine Küppers, née le 30 juillet 1965 à Sittard (Pays-Bas), ayant son adresse à Leemkampstraat 3, 5913 VH Venlo (Pays-Bas).

Il résulte de cet acte que l'actionnariat de la Société est, à compter du 23 avril 2007, constitué comme suit:

- M. Gerard Marie Jacques Küppers, né le 12 juin 1967 à Tegelen (Pays-Bas), ayant son adresse à Hogeschoorweg 113, 5914 CE Venlo (Pays-Bas): 45 parts

- Mme Christina Elisabeth Josephine Küppers, née le 30 juillet 1965 à Sittard (Pays-Bas), ayant son adresse à Leemkampstraat 3, 5913 VH Venlo (Pays-Bas): 45 parts

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.



Le 11 décembre 2007.

Pour extrait conforme

Signature

Référence de publication: 2008009470/556/34.

Enregistré à Luxembourg, le 9 janvier 2008, réf. LSO-CM02354. - Reçu 16 euros.

Le Receveur (signé): G. Reuland.

(080004808) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 11 janvier 2008.

**Marthe S.A., Société Anonyme.**

Siège social: L-1840 Luxembourg, 24, boulevard Joseph II.

R.C.S. Luxembourg B 82.725.

—  
*Extrait du procès-verbal de l'assemblée générale ordinaire du 28 juin 2007*

- Conseil d'administration:

L'assemblée générale des actionnaires a réélu/élu les membres suivants du conseil d'administration:

- Monsieur Christian Billon, réviseur d'entreprise, demeurant à L-2267 Luxembourg, 16, rue d'Orange,
- Madame Lucy Dupong, avocat, demeurant à L-1117 Luxembourg, 51, rue Albert 1<sup>er</sup>,
- Monsieur Jean-Claude Finck, fonctionnaire, demeurant à L-3899 Foetz, 3, Sonnestrooss,
- Madame Léa Geib, en religion Soeur Clarissa, médecin spécialiste, demeurant à L-1840 Luxembourg, 24, bd Joseph II,
- Madame Marie Knepper, en religion Soeur Marie-Eugénie, économiste, demeurant à L-1840 Luxembourg, 24, bd Joseph II,
- Monsieur Roland Kuhn, entrepreneur, demeurant à L-2630 Luxembourg, 148, route de Trèves,
- Madame Cathy Modert, employée privée, demeurant à L-5414 Canach, 29, rue de Gostingen,
- Madame Viviane Schaaf, économiste, demeurant à L-1451 Luxembourg, 41, rue Théodore Eberhard,
- Madame Margot Scholtes, en religion Soeur Françoise-Elisabeth, institutrice en pédagogie curative, e.r., demeurant à L-1840 Luxembourg, 24, bd Joseph II.

Le mandat des administrateurs prendra fin à l'issue de l'assemblée générale ordinaire des actionnaires de l'année 2009 appelée à statuer sur les comptes de l'exercice 2008.

- Commissaire:

L'assemblée générale des actionnaires a réélu comme commissaire la société à responsabilité limitée PriceWaterhouseCoopers, avec siège social à L-1471 Luxembourg, 400, route d'Esch.

Le mandat du commissaire prendra fin à l'issue de l'assemblée générale ordinaire des actionnaires de l'année 2008, appelée à statuer sur les comptes de l'exercice 2007.

Luxembourg, le 21 décembre 2007.

Pour MARTHE S.A.

Par mandat

L. Dupong

Référence de publication: 2008009472/259/35.

Enregistré à Luxembourg, le 9 janvier 2008, réf. LSO-CM02547. - Reçu 16 euros.

Le Receveur (signé): G. Reuland.

(080004704) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 11 janvier 2008.

**EUROBAU Bau-Lüftungs-Sanitär-Heizungsservice Sàrl, Société à responsabilité limitée.**

Siège social: L-1855 Luxembourg, 46, avenue J.F. Kennedy.

R.C.S. Luxembourg B 61.893.

—  
**CLOTURE DE LIQUIDATION**

Par jugement du 18 octobre 2007, le tribunal d'arrondissement de et à Luxembourg, siégeant en matière commerciale, sixième chambre, a déclaré close pour absence d'actif les opérations de la liquidation de la société EUROBAU, BAU-LÜFTUNGS-SANITAR-HEIZUNGSSERVICE Sàrl, ci-avant établie à L-1855 Luxembourg, 46, avenue J.F. Kennedy, de fait inconnue à cette adresse, et a mis les frais à charge de la société, sinon en cas d'absence ou d'insuffisance d'actif, à charge du Trésor.

Le 3 décembre 2007.  
Pour extrait conforme  
Maître R. Sturm  
Le liquidateur

Référence de publication: 2008009624/1734/19.

Enregistré à Luxembourg, le 18 décembre 2007, réf. LSO-CL05267. - Reçu 14 euros.

Le Receveur (signé): G. Reuland.

(080004549) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 11 janvier 2008.

**Apollonia S.A., Société Anonyme.**

Siège social: L-1840 Luxembourg, 24, boulevard Joseph II.

R.C.S. Luxembourg B 82.709.

—  
*Extrait du procès-verbal de l'assemblée générale ordinaire du 28 juin 2007*

- Conseil d'administration:

L'assemblée générale des actionnaires a réélu/élu les membres suivants du conseil d'administration:

- Monsieur Christian Billon, réviseur d'entreprise, demeurant à L- 2267 Luxembourg, 16, rue d'Orange,
- Madame Lucy Dupong, avocat, demeurant à L-1117 Luxembourg, 51, rue Albert 1<sup>er</sup>,
- Monsieur Jean-Claude Finck, fonctionnaire, demeurant à L-3899 Foetz, 3, Sonnestrooss,
- Madame Léa Geib, en religion Soeur Clarissa, médecin spécialiste, demeurant à L-1840 Luxembourg, 24, bd Joseph II,
- Madame Marie Knepper, en religion Soeur Marie-Eugénie, économiste, demeurant à L-1840 Luxembourg, 24, bd Joseph II,
- Monsieur Roland Kuhn, entrepreneur, demeurant à L-2630 Luxembourg, 148, route de Trèves,
- Madame Cathy Modert, employée privée, demeurant à L-5414 Canach, 29, rue de Gostingen,
- Madame Viviane Schaaf, économiste, demeurant à L-1451 Luxembourg, 41, rue Théodore Eberhard,
- Madame Margot Scholtes, en religion Soeur Françoise-Elisabeth, institutrice en pédagogie curative, e.r., demeurant à L-1840 Luxembourg, 24, bd Joseph II

Le mandat des administrateurs prendra fin à l'issue de l'assemblée générale ordinaire des actionnaires de l'année 2009 appelée à statuer sur les comptes de l'exercice 2008.

- Commissaire:

L'assemblée générale des actionnaires a réélu comme commissaire la société à responsabilité limitée PriceWaterhouseCoopers, avec siège social à L-1471 Luxembourg, 400, route d'Esch.

Le mandat du commissaire prendra fin à l'issue de l'assemblée générale ordinaire des actionnaires de l'année 2008, appelée à statuer sur les comptes de l'exercice 2007.

Luxembourg, le 21 décembre 2007.

Pour APOLLONIA S.A.

Par mandat

L. Dupong

Référence de publication: 2008009471/259/35.

Enregistré à Luxembourg, le 9 janvier 2008, réf. LSO-CM02554. - Reçu 16 euros.

Le Receveur (signé): G. Reuland.

(080004699) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 11 janvier 2008.

**Coquelicot Property S.A., Société Anonyme.**

Siège social: L-1653 Luxembourg, 2, avenue Charles de Gaulle.

R.C.S. Luxembourg B 127.476.

—  
In the year two thousand seven, on the twenty-ninth day of November.

Before Us, Maître Gérard Lecuit, notary residing in Luxembourg.

Is held the Extraordinary General Meeting of the shareholders of the company COQUELICOT PROPERTY S.A. a société anonyme with registered office in L-1653 Luxembourg, 2, avenue Charles de Gaulle, registered with the Luxembourg Trade and Companies register at section B under number 127.476, incorporated by a deed of the undersigned notary enacted on April 27, 2007, published in the Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations C number 1264 of June 26, 2007.

The meeting is opened and presided over by Mr Pierre Lentz, «licencié en sciences économiques», residing professionally in Luxembourg.

The Chairman appoints as secretary Mrs Carine Grundheber, «licenciée en lettres modernes», residing professionally in Luxembourg.

The Meeting elects as scrutineer Mr Laurent Weis, «maître en sciences économiques», residing professionally in Luxembourg.

The bureau of the meeting having thus been constituted, the Chairman declares and requests the notary to state that:

I) The agenda of the meeting is the following:

1. Modification of the financial year to be closed on November 30 instead of December 31 and for the first time on November 30, 2007.

2. Amendment of 1st paragraph of article 18 of the Articles of Association, which henceforth will read as follows:

«The business year begins on December 1st of each year and ends on November 30th of the following year.»

3. Modification of the date of the annual general meeting from the 1st Friday of the month of June to the 2nd Thursday of the month of April and for the first time in 2008.

4. Amendment of 1st paragraph of article 15 of the Articles of Association, which henceforth will read as follows:

«The annual general meeting will be held in the municipality of the registered office at the place specified in the convening notice on the 2nd Thursday of the month of April at 8.00 o'clock.»

II) The shareholders present or represented, the proxies of the represented shareholders and the number of their shares are shown on an attendance list, which, signed by the shareholders present and by the proxies of the represented shareholders, the members of the bureau of the meeting and by the undersigned notary, will remain annexed to the present deed to be filed at the same time by the registration authority.

The proxies given by the represented shareholders after having been signed *ne varietur* by the shareholders present, by the proxies of the represented shareholders, the members of the bureau of the meeting and by the undersigned notary will also remain annexed to the present deed.

III) As appears from the attendance list, the 10,000 (ten thousand) shares representing the whole capital of the Company are present or duly represented at the present extraordinary general meeting.

IV) The Chairman states that the present meeting is regularly constituted and may validly decide on its agenda.

After the foregoing has been approved by the Meeting, the same unanimously takes the following resolutions:

*First resolution*

The Meeting decides to modify the financial year to be closed on November 30 instead of December 31 and for the first time on November 30, 2007.

*Second resolution*

As a consequence of the foregoing resolution the Meeting decides to amend the 1st paragraph of article 18 of the Articles of Association, which henceforth will read as follows:

«The business year begins on December 1st of each year and ends on November 30th of the following year.»

*Third resolution*

The Meeting decides to modify the date of the annual general meeting from the 1st Friday of the month of June to the 2nd Thursday of the month of April and for the first time in 2008.

*Fourth resolution*

As a consequence of the foregoing resolution the Meeting decides to amend the 1st paragraph of article 15 of the Articles of Association, which henceforth will read as follows:

«The annual general meeting will be held in the municipality of the registered office at the place specified in the convening notice on the 2nd Thursday of the month of April at 8.00 o'clock.»

There being no further business on the agenda, the Chairman closes the meeting.

*Costs*

The expenses, costs, fees and charges which shall be borne by the Company as a result of the present deed are estimated at EUR 1,300 (one thousand three hundred euros).

*Declaration*

The undersigned notary who understands and speaks English, states herewith that on request of the above appearing persons, the present deed is worded in English followed by a French version. On request of the same appearing persons and in case of discrepancies between the English and the French text, the English version will be prevailing.

Whereof the present deed was drawn up in Luxembourg, on the day indicated at the beginning of this document.

The document having been read to the persons appearing, all of whom are known to the notary by their surnames, Christian names, civil status and residences, the members of the bureau sign together with Us, the notary, the present original deed.

**Suit la traduction en français du texte qui précède:**

L'an deux mille sept, le vingt-neuf novembre.

Par-devant Maître Gérard Lecuit, notaire de résidence à Luxembourg.

Se réunit l'assemblée générale extraordinaire des actionnaires de la société anonyme COQUELICOT PROPERTY S.A., ayant son siège social au 2, avenue Charles de Gaulle, L-1653 Luxembourg, inscrite au Registre de Commerce et des Sociétés de Luxembourg à la section B sous le numéro 127.476, constituée suivant un acte reçu en date du 27 avril 2007, publié au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations C numéro 1264 du 26 juin 2007.

L'assemblée est ouverte sous la présidence de Monsieur Pierre Lentz, licencié en sciences économiques, demeurant professionnellement à Luxembourg.

Le Président nomme comme secrétaire Madame Carine Grundheber, licenciée en lettres modernes, demeurant professionnellement à Luxembourg.

L'Assemblée choisit comme scrutateur Monsieur Laurent Weis, maître en sciences économiques, demeurant professionnellement à Luxembourg.

Le bureau de l'assemblée ayant ainsi été constitué, le Président déclare et requiert le notaire d'acter que:

I) L'ordre du jour de l'assemblée est le suivant:

1. Changement de la date de clôture de l'exercice social du 31 décembre au 30 novembre et pour la première fois le 30 novembre 2007.

2. Modification du 1<sup>er</sup> alinéa de l'article 18 des statuts pour lui donner dorénavant la teneur suivante:

«L'année sociale commence le 1<sup>er</sup> décembre de chaque année et finit le 30 novembre de l'année suivante.»

3. Changement de la date de l'assemblée générale annuelle du 1<sup>er</sup> vendredi du mois de juin au 2<sup>ème</sup> jeudi du mois d'avril et pour la première fois en 2008.

4. Modification du 1<sup>er</sup> alinéa de l'article 15 des statuts pour lui donner dorénavant la teneur suivante:

«L'assemblée générale annuelle se réunit dans la commune du siège social, à l'endroit indiqué dans la convocation, le 2<sup>ème</sup> jeudi du mois d'avril à 8.00 heures.»

II) Les actionnaires présents ou représentés, les mandataires des actionnaires représentés et le nombre d'actions qu'ils détiennent, sont renseignés sur une liste de présence, laquelle, signée par les actionnaires présents et les mandataires des actionnaires représentés, par les membres du bureau de l'assemblée et le notaire instrumentaire, restera annexée au présent acte avec lequel elle sera enregistrée.

Les procurations des actionnaires représentés, signées ne varietur par les actionnaires présents, les mandataires des actionnaires représentés, les membres du bureau et le notaire instrumentaire, resteront aussi annexées au présent acte.

III) Il appert de la liste de présence que les 10.000 (dix mille) actions, représentant l'intégralité du capital social, sont présentes ou dûment représentées à la présente assemblée générale extraordinaire.

IV) Le Président constate que la présente assemblée est constituée régulièrement et peut valablement délibérer sur les points de l'ordre du jour.

Ces faits exposés et reconnus exacts par l'Assemblée cette dernière prend à l'unanimité des voix les résolutions suivantes:

*Première résolution*

L'Assemblée décide de changer la date de clôture de l'exercice social du 31 décembre au 30 novembre et ce pour la première fois le 30 novembre 2007.

*Deuxième résolution*

En conséquence de la résolution précédente l'Assemblée décide de modifier le 1<sup>er</sup> alinéa de l'article 18 des statuts pour lui donner dorénavant la teneur suivante:

«L'année sociale commence le 1<sup>er</sup> décembre de chaque année et finit le 30 novembre de l'année suivante.»

*Troisième résolution*

L'Assemblée décide de changer la date de l'assemblée générale annuelle du 1<sup>er</sup> vendredi du mois de juin au 2<sup>ème</sup> jeudi du mois d'avril et ce pour la première fois en 2008.

*Quatrième résolution*

En conséquence de la résolution précédente l'Assemblée décide de modifier le 1<sup>er</sup> alinéa de l'article 15 des statuts pour lui donner dorénavant la teneur suivante:

«L'assemblée générale annuelle se réunit dans la commune du siège social, à l'endroit indiqué dans la convocation, le 2<sup>ème</sup> jeudi du mois d'avril à 8.00 heures.»

Plus rien ne figurant à l'ordre du jour, le Président prononce la clôture de l'assemblée.

*Frais*

Les frais, dépenses, rémunérations et charges qui incombent à la Société en raison du présent acte sont évalués à environ EUR 1.300 (mille trois cents euros).

*Déclaration*

Le notaire soussigné qui comprend et parle l'anglais, constate qu'à la demande des comparants, le présent acte est rédigé en langue anglaise suivi d'une traduction en français. Sur demande des mêmes comparants et en cas de divergences entre le texte anglais et le texte français, la version anglaise prévaudra.

Dont acte, fait et passé à Luxembourg, date qu'en tête des présentes.

Et après lecture faite aux comparants, tous connus du notaire par leurs noms, prénoms usuels, états et demeures, les membres du bureau ont tous signé avec Nous, notaire, la présente minute.

Signé: P. Lentz, C. Grundheber, L. Weis, G. Lecuit.

Enregistré à Luxembourg, le 3 décembre 2007, LAC/2007/38590. — Reçu 12 euros.

*Le Receveur (signé): F. Sandt.*

Pour copie conforme, délivrée aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Luxembourg, le 7 janvier 2008.

G. Lecuit.

Référence de publication: 2008009803/220/136.

(080005429) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 14 janvier 2008.

**Eglantiers Property S.A., Société Anonyme.**

Siège social: L-1653 Luxembourg, 2, avenue Charles de Gaulle.

R.C.S. Luxembourg B 127.477.

In the year two thousand seven, on the twenty-ninth day of November.

Before Us, Maître Gérard Lecuit, notary residing in Luxembourg.

Is held the Extraordinary General Meeting of the shareholders of the company EGLANTIERS PROPERTY S.A. a société anonyme with registered office in L-1653 Luxembourg, 2, avenue Charles de Gaulle, registered with the Luxembourg Trade and Companies register at section B under number 127.477, incorporated by a deed of the undersigned notary enacted on April 27, 2007, published in the Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations C number 1268 of June 26, 2007.

The meeting is opened and presided over by Mr Pierre Lentz, «licencié en sciences économiques», residing professionally in Luxembourg.

The Chairman appoints as secretary Mrs Carine Grundheber, «licenciée en lettres modernes», residing professionally in Luxembourg.

The Meeting elects as scrutineer Mr Laurent Weis, «maître en sciences économiques», residing professionally in Luxembourg.

The bureau of the meeting having thus been constituted, the Chairman declares and requests the notary to state that:

I) The agenda of the meeting is the following:

1. Modification of the financial year to be closed on November 30 instead of December 31 and for the first time on November 30, 2007.

2. Amendment of 1st paragraph of article 18 of the Articles of Association, which henceforth will read as follows:

«The business year begins on December 1st of each year and ends on November 30th of the following year.»

3. Modification of the date of the annual general meeting from the 1st Friday of the month of June to the 2nd Thursday of the month of April and for the first time in 2008.

4. Amendment of 1st paragraph of article 15 of the Articles of Association, which henceforth will read as follows:

«The annual general meeting will be held in the municipality of the registered office at the place specified in the convening notice on the 2nd Thursday of the month of April at 9.00 o'clock.»

II) The shareholders present or represented, the proxies of the represented shareholders and the number of their shares are shown on an attendance list, which, signed by the shareholders present and by the proxies of the represented

shareholders, the members of the bureau of the meeting and by the undersigned notary, will remain annexed to the present deed to be filed at the same time by the registration authority.

The proxies given by the represented shareholders after having been signed *ne varietur* by the shareholders present, by the proxies of the represented shareholders, the members of the bureau of the meeting and by the undersigned notary will also remain annexed to the present deed.

III) As appears from the attendance list, the 10,000 (ten thousand) shares representing the whole capital of the Company are present or duly represented at the present extraordinary general meeting.

IV) The Chairman states that the present meeting is regularly constituted and may validly decide on its agenda.

After the foregoing has been approved by the Meeting, the same unanimously takes the following resolutions:

*First resolution*

The Meeting decides to modify the financial year to be closed on November 30 instead of December 31 and for the first time on November 30, 2007.

*Second resolution*

As a consequence of the foregoing resolution the Meeting decides to amend the 1st paragraph of article 18 of the Articles of Association, which henceforth will read as follows:

«The business year begins on December 1st of each year and ends on November 30th of the following year.»

*Third resolution*

The Meeting decides to modify the date of the annual general meeting from the 1st Friday of the month of June to the 2nd Thursday of the month of April and for the first time in 2008.

*Fourth resolution*

As a consequence of the foregoing resolution the Meeting decides to amend the 1st paragraph of article 15 of the Articles of Association, which henceforth will read as follows:

«The annual general meeting will be held in the municipality of the registered office at the place specified in the convening notice on the 2nd Thursday of the month of April at 9.00 o'clock.»

There being no further business on the agenda, the Chairman closes the meeting.

*Costs*

The expenses, costs, fees and charges which shall be borne by the Company as a result of the present deed are estimated at EUR 1,300.- (one thousand three hundred euros).

*Declaration*

The undersigned notary who understands and speaks English, states herewith that on request of the above appearing persons, the present deed is worded in English followed by a French version. On request of the same appearing persons and in case of discrepancies between the English and the French text, the English version will be prevailing.

Whereof the present deed was drawn up in Luxembourg, on the day indicated at the beginning of this document.

The document having been read to the persons appearing, all of whom are known to the notary by their surnames, Christian names, civil status and residences, the members of the bureau sign together with Us, the notary, the present original deed.

**Suit la traduction en français du texte qui précède:**

L'an deux mil sept, le vingt-neuf novembre.

Par-devant Maître Gérard Lecuit, notaire de résidence à Luxembourg.

Se réunit l'assemblée générale extraordinaire des actionnaires de la société anonyme EGLANTIERS PROPERTY S.A., ayant son siège social au 2, avenue Charles de Gaulle, L-1653 Luxembourg, inscrite au Registre de Commerce et des Sociétés de Luxembourg à la section B sous le numéro 127.477, constituée suivant un acte du notaire soussigné reçu en date du 27 avril 2007, publié au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations C numéro 1268 du 26 juin 2007.

L'assemblée est ouverte sous la présidence de Monsieur Pierre Lentz, licencié en sciences économiques, demeurant professionnellement à Luxembourg.

Le Président nomme comme secrétaire Madame Carine Grundheber, licenciée en lettres modernes, demeurant professionnellement à Luxembourg.

L'Assemblée choisit comme scrutateur Monsieur Laurent Weis, maître en sciences économiques, demeurant professionnellement à Luxembourg.

Le bureau de l'assemblée ayant ainsi été constitué, le Président déclare et requiert le notaire d'acter que:

I) L'ordre du jour de l'assemblée est le suivant:

1. Changement de la date de clôture de l'exercice social du 31 décembre au 30 novembre et pour la première fois le 30 novembre 2007.

2. Modification du 1<sup>er</sup> alinéa de l'article 18 des statuts pour lui donner dorénavant la teneur suivante:

«L'année sociale commence le 1<sup>er</sup> décembre de chaque année et finit le 30 novembre de l'année suivante.»

3. Changement de la date de l'assemblée générale annuelle du 1<sup>er</sup> vendredi du mois de juin au 2<sup>ème</sup> jeudi du mois d'avril et pour la première fois en 2008.

4. Modification du 1<sup>er</sup> alinéa de l'article 15 des statuts pour lui donner dorénavant la teneur suivante:

«L'assemblée générale annuelle se réunit dans la commune du siège social, à l'endroit indiqué dans la convocation, le 2<sup>ème</sup> jeudi du mois d'avril à 9.00 heures.»

II) Les actionnaires présents ou représentés, les mandataires des actionnaires représentés et le nombre d'actions qu'ils détiennent, sont renseignés sur une liste de présence, laquelle, signée par les actionnaires présents et les mandataires des actionnaires représentés, par les membres du bureau de l'assemblée et le notaire instrumentaire, restera annexée au présent acte avec lequel elle sera enregistrée.

Les procurations des actionnaires représentés, signées ne varietur par les actionnaires présents, les mandataires des actionnaires représentés, les membres du bureau et le notaire instrumentaire, resteront aussi annexées au présent acte.

III) Il appert de la liste de présence que les 10.000 (dix mille) actions, représentant l'intégralité du capital social, sont présentes ou dûment représentées à la présente assemblée générale extraordinaire.

IV) Le Président constate que la présente assemblée est constituée régulièrement et peut valablement délibérer sur les points de l'ordre du jour.

Ces faits exposés et reconnus exacts par l'Assemblée cette dernière prend à l'unanimité des voix les résolutions suivantes:

#### *Première résolution*

L'Assemblée décide de changer la date de clôture de l'exercice social du 31 décembre au 30 novembre et ce pour la première fois le 30 novembre 2007.

#### *Deuxième résolution*

En conséquence de la résolution précédente l'Assemblée décide de modifier le 1<sup>er</sup> alinéa de l'article 18 des statuts pour lui donner dorénavant la teneur suivante:

«L'année sociale commence le 1<sup>er</sup> décembre de chaque année et finit le 30 novembre de l'année suivante.»

#### *Troisième résolution*

L'Assemblée décide de changer la date de l'assemblée générale annuelle du 1<sup>er</sup> vendredi du mois de juin au 2<sup>ème</sup> jeudi du mois d'avril et ce pour la première fois en 2008.

#### *Quatrième résolution*

En conséquence de la résolution précédente l'Assemblée décide de modifier le 1<sup>er</sup> alinéa de l'article 15 des statuts pour lui donner dorénavant la teneur suivante:

«L'assemblée générale annuelle se réunit dans la commune du siège social, à l'endroit indiqué dans la convocation, le 2<sup>ème</sup> jeudi du mois d'avril à 9.00 heures.»

Plus rien ne figurant à l'ordre du jour, le Président prononce la clôture de l'assemblée.

#### *Frais*

Les frais, dépenses, rémunérations et charges qui incombent à la Société en raison du présent acte sont évalués à environ EUR 1.300,- (mille trois cents euros).

#### *Déclaration*

Le notaire soussigné qui comprend et parle l'anglais, constate qu'à la demande des comparants, le présent acte est rédigé en langue anglaise suivi d'une traduction en français. Sur demande des mêmes comparants et en cas de divergences entre le texte anglais et le texte français, la version anglaise prévaudra.

Dont acte, fait et passé à Luxembourg, date qu'en tête des présentes.

Et après lecture faite aux comparants, tous connus du notaire par leurs nom, prénoms usuels, état et demeure, les membres du bureau ont tous signé avec Nous, notaire, la présente minute.

Signé: P. Lentz, C. Grundheber, L. Weis, G. Lecuit.

Enregistré à Luxembourg, le 3 décembre 2007, LAC/2007/38589. — Reçu 12 euros.

Le Receveur (signé): F. Sandt.

Pour copie conforme, délivrée aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Luxembourg, le 7 janvier 2008.

G. Lecuit.

Référence de publication: 2008009804/220/136.

(080005439) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 14 janvier 2008.



**Digital S.A., Société Anonyme.**

Siège social: L-1720 Luxembourg, 6, rue Heinrich Heine.

R.C.S. Luxembourg B 87.113.

—  
*Extrait des résolutions prises lors de l'Assemblée Générale Ordinaire du 5 décembre 2007*

L'Assemblée a décidé de transférer le siège social de la société au 6, rue Heine, L-1720 Luxembourg.

Maîtres René Faltz et Thomas Felgen, tous deux administrateurs, ont informé l'Assemblée de leur nouvelle adresse professionnelle, au 6, rue Heine, L-1720 Luxembourg.

Luxembourg, le 14 décembre 2007.

*Pour la société*

*Signature*

*Un mandataire*

Référence de publication: 2008009778/263/17.

Enregistré à Luxembourg, le 7 janvier 2008, réf. LSO-CM01722. - Reçu 14 euros.

*Le Receveur (signé): G. Reuland.*

(080004413) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 11 janvier 2008.

**Mondro S.A., Société Anonyme.**

Siège social: L-1720 Luxembourg, 6, rue Heinrich Heine.

R.C.S. Luxembourg B 66.542.

—  
*Extrait des résolutions prises lors de l'Assemblée Générale Ordinaire du 5 décembre 2007*

L'Assemblée a décidé de transférer le siège social du 41, avenue de la Gare, L-1611 Luxembourg au 6, rue Heine, L-1720 Luxembourg.

Maîtres René Faltz et Thomas Felgen, tous deux administrateurs, ont informé l'Assemblée de leur nouvelle adresse professionnelle, au 6, rue Heine, L-1720 Luxembourg.

Luxembourg, le 14 décembre 2007.

*Pour la société*

*Signature*

*Un mandataire*

Référence de publication: 2008009780/263/18.

Enregistré à Luxembourg, le 7 janvier 2008, réf. LSO-CM01720. - Reçu 14 euros.

*Le Receveur (signé): G. Reuland.*

(080004482) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 11 janvier 2008.

**Invenergy Wind Europe S.à r.l., Société à responsabilité limitée.**

Siège social: L-1331 Luxembourg, 65, boulevard Grande-Duchesse Charlotte.

R.C.S. Luxembourg B 121.947.

—  
*Extrait des résolutions de l'associé unique en date du 12 novembre 2007*

1. Messieurs Kris Goorts, Frederik Rob et Joeri Steeman ont démissionné de leur mandat de gérant B.
2. Monsieur Cornelius Martin Bechtel, administrateur de sociétés, né à Emmerich (Allemagne), le 11 mars 1968, demeurant professionnellement à L-1331 Luxembourg, 65, boulevard Grande-Duchesse Charlotte, a été nommé comme gérant B pour une durée indéterminée.
3. Monsieur Gérard Birchen, administrateur de sociétés, né à Esch-sur-Alzette (Grand-Duché de Luxembourg), le 13 décembre 1961, demeurant professionnellement à L-1331 Luxembourg, 65, boulevard Grande-Duchesse Charlotte, a été nommé gérant B pour une durée indéterminée.
4. Monsieur Sinan Sar, administrateur de sociétés, né à Luxembourg (Grand-Duché de Luxembourg), le 5 juin 1980, demeurant professionnellement à L-1331 Luxembourg, 65, boulevard Grande-Duchesse Charlotte, a été nommé gérant B pour une durée indéterminée.
5. Le siège social a été transféré de L-2138 Luxembourg, 24, rue St. Mathieu, à L-1331 Luxembourg, 65, boulevard Grande-Duchesse Charlotte.

Luxembourg, le 12 décembre 2007.

Pour extrait sincère et conforme  
Pour *INVENERGY WIND EUROPE S.à r.l.*  
FORTIS INTERTRUST (LUXEMBOURG) S.A.  
Signatures

Référence de publication: 2008009761/29/27.

Enregistré à Luxembourg, le 28 décembre 2007, réf. LSO-CL07455. - Reçu 14 euros.

Le Releveur (signé): G. Reuland.

(080005209) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 11 janvier 2008.

**Genièvres Property S.A., Société Anonyme.**

Siège social: L-1653 Luxembourg, 2, avenue Charles de Gaulle.

R.C.S. Luxembourg B 127.285.

In the year two thousand seven, on the twenty-ninth day of November.

Before Us, Maître Gérard Iecuit, notary, residing in Luxembourg.

Is held the Extraordinary General Meeting of the shareholders of the company GENIEVRES PROPERTY S.A. a société anonyme with registered office in L-1653 Luxembourg, 2, avenue Charles de Gaulle, registered with the Luxembourg Trade and Companies register at section B under number 127.285, incorporated by a deed of the undersigned notary enacted on April 19, 2007, published in the Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations C number 1201 of June 19, 2007.

The meeting is opened and presided over by Mr Pierre Lentz, «licencié en sciences économiques», residing professionally in Luxembourg.

The Chairman appoints as secretary Mrs Carine Grundheber, «licenciée en lettres modernes», residing professionally in Luxembourg.

The Meeting elects as scrutineer Mr Laurent Weis, «maître en sciences économiques», residing professionally in Luxembourg.

The bureau of the meeting having thus been constituted, the Chairman declares and requests the notary to state that:

I) The agenda of the meeting is the following:

1. Modification of the financial year to be closed on November 30 instead of December 31 and for the first time on November 30, 2007.

2. Amendment of 1st paragraph of article 18 of the Articles of Association, which henceforth will read as follows:

«The business year begins on December 1st of each year and ends on November 30th of the following year.»

3. Modification of the date of the annual general meeting from the 1st Thursday of the month of June to the 2nd Wednesday of the month of April and for the first time in 2008.

4. Amendment of 1st paragraph of article 15 of the Articles of Association, which henceforth will read as follows:

«The annual general meeting will be held in the municipality of the registered office at the place specified in the convening notice on the 2nd Wednesday of the month of April at 9.00 o'clock.»

II) The shareholders present or represented, the proxies of the represented shareholders and the number of their shares are shown on an attendance list, which, signed by the shareholders present and by the proxies of the represented shareholders, the members of the bureau of the meeting and by the undersigned notary, will remain annexed to the present deed to be filed at the same time by the registration authority.

The proxies given by the represented shareholders after having been signed ne varietur by the shareholders present, by the proxies of the represented shareholders, the members of the bureau of the meeting and by the undersigned notary will also remain annexed to the present deed.

III) As appears from the attendance list, the 10,000 (ten thousand) shares representing the whole capital of the Company are present or duly represented at the present extraordinary general meeting.

IV) The Chairman states that the present meeting is regularly constituted and may validly decide on its agenda.

After the foregoing has been approved by the Meeting, the same unanimously takes the following resolutions:

*First resolution*

The Meeting decides to modify the financial year to be closed on November 30 instead of December 31 and for the first time on November 30, 2007.

*Second resolution*

As a consequence of the foregoing resolution the Meeting decides to amend the 1st paragraph of article 18 of the Articles of Association, which henceforth will read as follows:

«The business year begins on December 1st of each year and ends on November 30th of the following year.»

*Third resolution*

The Meeting decides to modify the date of the annual general meeting from the 1st Thursday of the month of June to the 2nd Wednesday of the month of April and for the first time in 2008.

*Fourth resolution*

As a consequence of the foregoing resolution the Meeting decides to amend the 1st paragraph of article 15 of the Articles of Association, which henceforth will read as follows:

«The annual general meeting will be held in the municipality of the registered office at the place specified in the convening notice on the 2nd Wednesday of the month of April at 9.00 o'clock.»

There being no further business on the agenda, the Chairman closes the meeting.

*Costs*

The expenses, costs, fees and charges which shall be borne by the Company as a result of the present deed are estimated at EUR 1,300.- (one thousand three hundred euro).

*Declaration*

The undersigned notary who understands and speaks English, states herewith that on request of the above appearing persons, the present deed is worded in English followed by a French version. On request of the same appearing persons and in case of discrepancies between the English and the French text, the English version will be prevailing.

Whereof the present deed was drawn up in Luxembourg, on the day indicated at the beginning of this document.

The document having been read to the persons appearing, all of whom are known to the notary by their surnames, Christian names, civil status and residences, the members of the bureau sign together with Us, the notary, the present original deed.

**Suit la traduction en français du texte qui précède:**

L'an deux mille sept, le vingt-neuf novembre.

Par-devant Maître Gérard Lecuit, notaire de résidence à Luxembourg.

Se réunit l'assemblée générale extraordinaire des actionnaires de la société anonyme GENIEVRES PROPERTY S.A., ayant son siège social au 2, avenue Charles de Gaulle, L-1653 Luxembourg, inscrite au Registre de Commerce et des Sociétés de Luxembourg à la section B sous le numéro 127285, constituée suivant un acte reçu par le notaire soussigné en date du 19 avril 2007, publié au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations C numéro 1201 du 19 juin 2007.

L'assemblée est ouverte sous la présidence de Monsieur Pierre Lentz, licencié en sciences économiques, demeurant professionnellement à Luxembourg.

Le Président nomme comme secrétaire Madame Carine Grundheber, licenciée en lettres modernes, demeurant professionnellement à Luxembourg.

L'Assemblée choisit comme scrutateur Monsieur Laurent Weis, maître en sciences économiques, demeurant professionnellement à Luxembourg.

Le bureau de l'assemblée ayant ainsi été constitué, le Président déclare et requiert le notaire d'acter que:

I) L'ordre du jour de l'assemblée est le suivant:

1. Changement de la date de clôture de l'exercice social du 31 décembre au 30 novembre et pour la première fois le 30 novembre 2007.

2. Modification du 1<sup>er</sup> alinéa de l'article 18 des statuts pour lui donner dorénavant la teneur suivante:

«L'année sociale commence le 1<sup>er</sup> décembre de chaque année et finit le 30 novembre de l'année suivante.»

3. Changement de la date de l'assemblée générale annuelle du 1<sup>er</sup> jeudi du mois de juin au 2<sup>ème</sup> mercredi du mois d'avril et pour la première fois en 2008.

4. Modification du 1<sup>er</sup> alinéa de l'article 15 des statuts pour lui donner dorénavant la teneur suivante:

«L'assemblée générale annuelle se réunit dans la commune du siège social, à l'endroit indiqué dans la convocation, le 2<sup>ème</sup> mercredi du mois d'avril à 9.00 heures.»

II) Les actionnaires présents ou représentés, les mandataires des actionnaires représentés et le nombre d'actions qu'ils détiennent, sont renseignés sur une liste de présence, laquelle, signée par les actionnaires présents et les mandataires des actionnaires représentés, par les membres du bureau de l'assemblée et le notaire instrumentaire, restera annexée au présent acte avec lequel elle sera enregistrée.

Les procurations des actionnaires représentés, signées ne varietur par les actionnaires présents, les mandataires des actionnaires représentés, les membres du bureau et le notaire instrumentaire, resteront aussi annexées au présent acte.

III) Il appert de la liste de présence que les 10.000 (dix mille) actions, représentant l'intégralité du capital social, sont présentes ou dûment représentées à la présente assemblée générale extraordinaire.

IV) Le Président constate que la présente assemblée est constituée régulièrement et peut valablement délibérer sur les points de l'ordre du jour.

Ces faits exposés et reconnus exacts par l'Assemblée cette dernière prend à l'unanimité des voix les résolutions suivantes:

*Première résolution*

L'Assemblée décide de changer la date de clôture de l'exercice social du 31 décembre au 30 novembre et ce pour la première fois le 30 novembre 2007.

*Deuxième résolution*

En conséquence de la résolution précédente l'Assemblée décide de modifier le 1<sup>er</sup> alinéa de l'article 18 des statuts pour lui donner dorénavant la teneur suivante:

«L'année sociale commence le 1<sup>er</sup> décembre de chaque année et finit le 30 novembre de l'année suivante.»

*Troisième résolution*

L'Assemblée décide de changer la date de l'assemblée générale annuelle du 1<sup>er</sup> jeudi du mois de juin au 2<sup>ème</sup> mercredi du mois d'avril et ce pour la première fois en 2008.

*Quatrième résolution*

En conséquence de la résolution précédente l'Assemblée décide de modifier le 1<sup>er</sup> alinéa de l'article 15 des statuts pour lui donner dorénavant la teneur suivante:

«L'assemblée générale annuelle se réunit dans la commune du siège social, à l'endroit indiqué dans la convocation, le 2<sup>ème</sup> mercredi du mois d'avril à 9.00 heures.»

Plus rien ne figurant à l'ordre du jour, le Président prononce la clôture de l'assemblée.

*Frais*

Les frais, dépenses, rémunérations et charges qui incombent à la Société en raison du présent acte sont évalués à environ EUR 1.300,- (mille trois cents euros).

*Déclaration*

Le notaire soussigné qui comprend et parle l'anglais, constate qu'à la demande des comparants, le présent acte est rédigé en langue anglaise suivi d'une traduction en français. Sur demande des mêmes comparants et en cas de divergences entre le texte anglais et le texte français, la version anglaise prévaudra.

Dont acte, fait et passé à Luxembourg, date qu'en tête des présentes.

Et après lecture faite aux comparants, tous connus du notaire par leurs noms, prénoms usuels, états et demeures, les membres du bureau ont tous signé avec Nous notaire la présente minute.

Signé: P. Lentz, C. Grundheber, L. Weis, G. Lecuit.

Enregistré à Luxembourg, le 3 décembre 2007, LAC/2007/38592. — Reçu 12 euros.

Le Receveur (signé): F. Sandt.

Pour copie conforme, délivrée aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Luxembourg, le 7 janvier 2008.

G. Lecuit.

Référence de publication: 2008009801/220/136.

(080005414) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 14 janvier 2008.

**Invenergy Wind Turbine Europe S.à r.l., Société à responsabilité limitée.**

Siège social: L-1331 Luxembourg, 65, boulevard Grande-Duchesse Charlotte.

R.C.S. Luxembourg B 121.960.

*Extrait des résolutions l'associé unique en date du 12 novembre 2007*

1. Messieurs Kris Goorts, Frederik Rob et Joeri Steeman ont démissionné de leur mandat de gérant B.
2. Monsieur Cornelius Martin Bechtel, administrateur de sociétés, né à Emmerich (Allemagne), le 11 mars 1968, demeurant professionnellement à L-1331 Luxembourg, 65, boulevard Grande-Duchesse Charlotte, a été nommé comme gérant B pour une durée indéterminée.
3. Monsieur Gérard Birchen, administrateur de sociétés, né à Esch-sur-Alzette (Grand-Duché de Luxembourg), le 13 décembre 1961, demeurant professionnellement à L-1331 Luxembourg, 65, boulevard Grande-Duchesse Charlotte, a été nommé gérant B pour une durée indéterminée.
4. Monsieur Sinan Sar, administrateur de sociétés, né à Luxembourg (Grand-Duché de Luxembourg), le 5 juin 1980, demeurant professionnellement à L-1331 Luxembourg, 65, boulevard Grande-Duchesse Charlotte, a été nommé gérant B pour une durée indéterminée.

5. Le siège social a été transféré de L-2138 Luxembourg, 24, rue St Mathieu, à L-1331 Luxembourg, 65, boulevard Grande-Duchesse Charlotte.

Luxembourg, le 12 décembre 2007.

Pour extrait sincère et conforme

Pour *INVENERGY WIND TURBINE EUROPE S.à r.l.*

FORTIS INTERTRUST (LUXEMBOURG) S.A.

Signatures

Référence de publication: 2008009777/29/27.

Enregistré à Luxembourg, le 28 décembre 2007, réf. LSO-CL07454. - Reçu 14 euros.

Le Receveur (signé): G. Reuland.

(080005207) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 11 janvier 2008.

**Ecoissaise Property S.A., Société Anonyme.**

Siège social: L-1653 Luxembourg, 2, avenue Charles de Gaulle.

R.C.S. Luxembourg B 121.223.

In the year two thousand seven, on the twenty-ninth day of November.

Before Us, Maître Gérard Lecuit, notary residing in Luxembourg.

Is held the Extraordinary General Meeting of the shareholders of the company ECOSSAISE PROPERTY S.A. a société anonyme with registered office in L-1653 Luxembourg, 2, avenue Charles de Gaulle, registered with the Luxembourg Trade and Companies register at section B under number 121.223, incorporated by a deed enacted by the undersigned notary on October 17, 2006, published in the Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations C number 2345 of December 15, 2006.

The meeting is opened and presided over by Mr Pierre Lentz, «licencié en sciences économiques», residing professionally in Luxembourg.

The Chairman appoints as secretary Mrs Carine Grundheber, «licenciée en lettres modernes», residing professionally in Luxembourg.

The Meeting elects as scrutineer Mr Laurent Weis, «maître en sciences économiques», residing professionally in Luxembourg.

The bureau of the meeting having thus been constituted, the Chairman declares and requests the notary to state that:

I) The agenda of the meeting is the following:

1. Modification of the financial year to be closed on November 30 instead of December 31 and for the first time on November 30, 2007.

2. Amendment of 1st paragraph of article 18 of the Articles of Association, which henceforth will read as follows:

«The business year begins on December 1st of each year and ends on November 30th of the following year.»

3. Modification of the date of the annual general meeting from the 1st Monday of the month of June to the 2nd Wednesday of the month of April and for the first time in 2008.

4. Amendment of 1st paragraph of article 15 of the Articles of Association, which henceforth will read as follows:

«The annual general meeting will be held in the municipality of the registered office at the place specified in the convening notice on the 2nd Wednesday of the month of April at 8.00 o'clock.»

5. In order to adapt the Articles of Association of the company to the law of August 25, 2006 amending the law of August 10, 1915 on Commercial Companies, deletion of the last sentence of article 11.

II) The shareholders present or represented, the proxies of the represented shareholders and the number of their shares are shown on an attendance list, which, signed by the shareholders present and by the proxies of the represented shareholders, the members of the bureau of the meeting and by the undersigned notary, will remain annexed to the present deed to be filed at the same time by the registration authority.

The proxies given by the represented shareholders after having been signed ne varietur by the shareholders present, by the proxies of the represented shareholders, the members of the bureau of the meeting and by the undersigned notary will also remain annexed to the present deed.

III) As appears from the attendance list, the 10,000 (ten thousand) shares representing the whole capital of the Company are present or duly represented at the present extraordinary general meeting.

IV) The Chairman states that the present meeting is regularly constituted and may validly decide on its agenda.

After the foregoing has been approved by the Meeting, the same unanimously takes the following resolutions:

*First resolution*

The Meeting decides to modify the financial year to be closed on November 30 instead of December 31 and for the first time on November 30, 2007.

*Second resolution*

As a consequence of the foregoing resolution the Meeting decides to amend the 1st paragraph of article 18 of the Articles of Association, which henceforth will read as follows:

«The business year begins on December 1st of each year and ends on November 30th of the following year.»

*Third resolution*

The Meeting decides to modify the date of the annual general meeting from the 1st Monday of the month of June to the 2nd Wednesday of the month of April and for the first time in 2008.

*Fourth resolution*

As a consequence of the foregoing resolution the Meeting decides to amend the 1st paragraph of article 15 of the Articles of Association, which henceforth will read as follows:

«The annual general meeting will be held in the municipality of the registered office at the place specified in the convening notice on the 2nd Wednesday of the month of April at 8.00 o'clock.»

*Fifth resolution*

In order to adapt the Articles of Association of the Company to the law of August 25, 2006 amending the law of August 10, 1915 on Commercial Companies, the Meeting decides to cancel the last sentence of article 11.

There being no further business on the agenda, the Chairman closes the meeting.

*Costs*

The expenses, costs, fees and charges which shall be borne by the Company as a result of the present deed are estimated at EUR 1,300.- (one thousand three hundred euro).

*Declaration*

The undersigned notary who understands and speaks English, states herewith that on request of the above appearing persons, the present deed is worded in English followed by a French version. On request of the same appearing persons and in case of discrepancies between the English and the French text, the English version will be prevailing.

Whereof the present deed was drawn up in Luxembourg, on the day indicated at the beginning of this document.

The document having been read to the persons appearing, all of whom are known to the notary by their surnames, Christian names, civil status and residences, the members of the bureau sign together with Us, the notary, the present original deed.

**Suit la traduction en français du texte qui précède:**

L'an deux mille sept, le vingt-neuf novembre.

Par-devant Maître Gérard Lecuit, notaire de résidence à Luxembourg.

Se réunit l'assemblée générale extraordinaire des actionnaires de la société anonyme ECOSSAISE PROPERTY S.A., ayant son siège social au 2, avenue Charles de Gaulle, L-1653 Luxembourg, inscrite au Registre de Commerce et des Sociétés de Luxembourg à la section B sous le numéro 121223, constituée suivant un acte reçu par le notaire soussigné en date du 17 octobre 2006, publié au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations C numéro 2345 du 15 décembre 2006.

L'assemblée est ouverte sous la présidence de Monsieur Pierre Lentz, licencié en sciences économiques, demeurant professionnellement à Luxembourg.

Le Président nomme comme secrétaire Madame Carine Grundheber, licenciée en lettres modernes, demeurant professionnellement à Luxembourg.

L'Assemblée choisit comme scrutateur Monsieur Laurent Weis, maître en sciences économiques, demeurant professionnellement à Luxembourg.

Le bureau de l'assemblée ayant ainsi été constitué, le Président déclare et requiert le notaire d'acter que:

1) L'ordre du jour de l'assemblée est le suivant:

1. Changement de la date de clôture de l'exercice social du 31 décembre au 30 novembre et pour la première fois le 30 novembre 2007.

2. Modification du 1<sup>er</sup> alinéa de l'article 18 des statuts pour lui donner dorénavant la teneur suivante:

«L'année sociale commence le 1<sup>er</sup> décembre de chaque année et finit le 30 novembre de l'année suivante.»

3. Changement de la date de l'assemblée générale annuelle du 1<sup>er</sup> lundi du mois de juin au 2<sup>ème</sup> mercredi du mois d'avril et pour la première fois en 2008.

4. Modification du 1<sup>er</sup> alinéa de l'article 15 des statuts pour lui donner dorénavant la teneur suivante:

«L'assemblée générale annuelle se réunit dans la commune du siège social, à l'endroit indiqué dans la convocation, le 2<sup>ème</sup> mercredi du mois d'avril à 8.00 heures.»

5. Afin d'adapter les statuts de la société à la loi du 25 août 2006 modifiant la loi modifiée du 10 août 1915 concernant les sociétés commerciales, suppression de la dernière phrase de l'article 11.

II) Les actionnaires présents ou représentés, les mandataires des actionnaires représentés et le nombre d'actions qu'ils détiennent, sont renseignés sur une liste de présence, laquelle, signée par les actionnaires présents et les mandataires des actionnaires représentés, par les membres du bureau de l'assemblée et le notaire instrumentaire, restera annexée au présent acte avec lequel elle sera enregistrée.

Les procurations des actionnaires représentés, signées ne varietur par les actionnaires présents, les mandataires des actionnaires représentés, les membres du bureau et le notaire instrumentaire, resteront aussi annexées au présent acte.

III) Il appert de la liste de présence que les 10.000 (dix mille) actions, représentant l'intégralité du capital social, sont présentes ou dûment représentées à la présente assemblée générale extraordinaire.

IV) Le Président constate que la présente assemblée est constituée régulièrement et peut valablement délibérer sur les points de l'ordre du jour.

Ces faits exposés et reconnus exacts par l'Assemblée cette dernière prend à l'unanimité des voix les résolutions suivantes:

*Première résolution*

L'Assemblée décide de changer la date de clôture de l'exercice social du 31 décembre au 30 novembre et ce pour la première fois le 30 novembre 2007.

*Deuxième résolution*

En conséquence de la résolution précédente l'Assemblée décide de modifier le 1<sup>er</sup> alinéa de l'article 18 des statuts pour lui donner dorénavant la teneur suivante:

«L'année sociale commence le 1<sup>er</sup> décembre de chaque année et finit le 30 novembre de l'année suivante.»

*Troisième résolution*

L'Assemblée décide de changer la date de l'assemblée générale annuelle du 1<sup>er</sup> lundi du mois de juin au 2<sup>ème</sup> mercredi du mois d'avril et ce pour la première fois en 2008.

*Quatrième résolution*

En conséquence de la résolution précédente l'Assemblée décide de modifier le 1<sup>er</sup> alinéa de l'article 15 des statuts pour lui donner dorénavant la teneur suivante:

«L'assemblée générale annuelle se réunit dans la commune du siège social, à l'endroit indiqué dans la convocation, le 2<sup>ème</sup> mercredi du mois d'avril à 8.00 heures.»

*Cinquième résolution*

Afin d'adapter les statuts de la Société à la loi du 25 août 2006 modifiant la loi modifiée du 10 août 1915 concernant les sociétés commerciales, l'assemblée décide de supprimer la dernière phrase de l'article 11.

Plus rien ne figurant à l'ordre du jour, le Président prononce la clôture de l'assemblée.

*Frais*

Les frais, dépenses, rémunérations et charges qui incombent à la Société en raison du présent acte sont évalués à environ EUR 1.300 (mille trois cents euros).

*Déclaration*

Le notaire soussigné qui comprend et parle l'anglais, constate qu'à la demande des comparants, le présent acte est rédigé en langue anglaise suivi d'une traduction en français. Sur demande des mêmes comparants et en cas de divergences entre le texte anglais et le texte français, la version anglaise prévaudra.

Dont acte, fait et passé à Luxembourg, date qu'en tête des présentes.

Et après lecture faite aux comparants, tous connus du notaire par leurs noms, prénoms usuels, états et demeures, les membres du bureau ont tous signé avec Nous, notaire, la présente minute.

Signé: P. Lentz, C. Grundheber, L. Weis, G. Lecuit.

Enregistré à Luxembourg, le 3 décembre 2007, LAC/2007/38593. - Reçu 12 euros.

*Le Receveur (signé): F. Sandt.*

Pour copie conforme, délivrée aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Luxembourg, le 7 janvier 2008.

G. Lecuit.

Référence de publication: 2008009800/220/147.

(080005406) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 14 janvier 2008.



**Bogafin S.A., Société Anonyme Holding.**

Siège social: L-2311 Luxembourg, 3, avenue Pasteur.  
R.C.S. Luxembourg B 48.833.

—  
DISSOLUTION

L'an deux mille sept, le quatorze décembre.

Par-devant Maître Francis Kessler, notaire de résidence à Esch-sur-Alzette.

A comparu:

La société FULL CIRCLE ENTERPRISES SA., avec siège social à Nassau, Bahamas ici représentée par Madame Sofia Afonso-Da Chao Conde, employée privée, demeurant à Differdange, en vertu d'une procuration sous seing privé lui délivrée annexée aux présentes.

La prédite mandataire, agissant ès qualités, prie le notaire instrumentant de documenter:

- que sa mandante est seule propriétaire de toutes les actions de la société anonyme holding BOGAFIN S.A., avec siège social à L-2311 Luxembourg, 3, avenue Pasteur

inscrite au Registre de Commerce et des Sociétés à Luxembourg, section B numéro 48.833,

constituée aux termes d'un acte reçu par Maître Frank Baden, alors notaire de résidence à Luxembourg, en date du 21 septembre 1994, publié au Mémorial C numéro 550 du 31 décembre 1994,

dont les statuts ont été modifiés à plusieurs reprises et en dernier lieu aux termes d'un acte reçu par Maître Jean-Joseph Wagner, notaire de résidence à Sanem, en date du 26 octobre 2005, publié au Mémorial C numéro 446 du 1<sup>er</sup> mars 2006,

dont le capital social a été converti en euros aux termes d'une assemblée générale tenue sous seing privé en date du 08 juin 1999, dont un extrait a été publié au Mémorial C numéro 780 du 20 octobre 1999.

dont le capital social est de deux cent soixante-treize mille euros (€ 273.000,-), représenté par onze mille 11.000 actions sans désignation de valeur nominale,

- que sa mandante décide de dissoudre ladite société;
- que tout le passif de la société a été réglé, sinon dûment provisionné;
- qu'en sa qualité d'actionnaire unique, sa mandante reprend tout l'actif à son compte;
- que sa mandante reprend à son compte tout passif éventuel, même non encore connu, et qu'elle assume pour autant que de besoin, la qualité de liquidateur;
- que la liquidation de la société peut être considérée comme définitivement clôturée;
- que décharge est accordée aux Administrateurs et au Commissaire aux Comptes de la société;
- que les livres et documents de la société se trouvent conservés pendant cinq (5) ans à l'adresse du siège de ladite société.

Dont acte, fait et passé à Esch-sur-Alzette, en l'étude, date qu'en tête des présentes.

Et après lecture faite et interprétation donnée à la comparante, elle a signé avec Nous, notaire, le présent acte.

Signé: S. A. Da Chao Conde, F. Kessler.

Enregistré à Esch-sur-Alzette, le 24 décembre 2007, Relation: EAC/2007/16421. — Reçu 12 euros.

Le Receveur ff. (signé): Oehmen.

Pour expédition conforme, délivrée à la société sur demande pour servir aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Esch-sur-Alzette, le 4 janvier 2008.

F. Kessler.

Référence de publication: 2008009806/219/44.

(080005260) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 14 janvier 2008.

**FFHL (Luxembourg) S.à r.l., Société à responsabilité limitée (en liquidation).**

**Capital social: EUR 115.094.500,00.**

Siège social: L-1882 Luxembourg, 5, rue Guillaume Kroll.

R.C.S. Luxembourg B 90.817.

—  
In the year two thousand and seven, on the tenth of December.

Before Maître Henri Hellinckx, notary public residing in Luxembourg.

Is held an Extraordinary General Meeting of the shareholders of FFHL (LUXEMBOURG) S.à r.l., a «société à responsabilité limitée», established at 5, rue Guillaume Kroll, L-1882 Luxembourg, R.C.S. Luxembourg section B number 90.817,

incorporated by deed of M<sup>e</sup> Joseph Elvinger, notary residing in Luxembourg, on December 31, 2002, published in the Mémorial C, Recueil des Sociétés et Associations number 205 of the February 26, 2003. The Company was put into liquidation by deed of Maître Joseph Elvinger, notary residing in Luxembourg, on March 8, 2007, published in the Mémorial C, Recueil des Sociétés et Associations number 1745 of August 17, 2007.

The meeting is presided by Mrs Annick Braquet, with professional address in Luxembourg.

The chairman appoints as secretary Solange Wolter, with professional address at Luxembourg.

The meeting elects as scrutineer Arlette Siebenaler, with professional address at Luxembourg.

The chairman requests the notary to act that:

I.- The shareholders present or represented and the number of shares held by each of them are shown on an attendance list. That list and proxies, signed by the appearing persons and the notary, shall remain here annexed to be registered with the minutes.

II.- As appears from the attendance list, the 500 ordinary shares and the 14,563,711 preference shares, representing the whole capital of the Company (with an amount of EUR 364,105,275.-), are represented so that the meeting can validly decide on all the items of the agenda of which the shareholders have been beforehand informed.

III.- The agenda of the meeting is the following:

*Agenda:*

1. To approve the redemption by the Company of 9,960,431 Preference Shares at their par value of EUR 25.- (twenty-five euro).

2. To approve the cancellation of the 9,960,431 Preference Shares so redeemed.

3. To reduce the corporate capital of the Company by an amount of EUR 249,010,775.- (two hundred forty-nine million ten thousand and seven hundred seventy-five euro) so as to bring it from its current amount of EUR 364,105,275.- (three hundred sixty-four million one hundred five thousand and two hundred seventy-five euro) to EUR 115,094,500.- (one hundred fifteen million ninety-four thousand and five hundred euro).

4. To amend Article eight of the Articles of Incorporation in order to reflect such proposed resolutions.

After the foregoing was approved by the meeting, the shareholders unanimously decide what follows:

*First resolution*

The meeting decides to approve with immediate effect the redemption by the Company, according to the decision of the Company's Liquidator and pursuant to the terms and conditions agreed by him, of 9,960,431 Preference Shares at their par value of EUR 25.- (twenty-five euro).

*Second resolution*

The meeting decides to approve the cancellation of the 9,960,431 Preference Shares so redeemed.

*Third resolution*

The meeting decides to reduce the corporate capital of the Company by an amount of EUR 249,010,775.- (two hundred forty-nine million ten thousand and seven hundred seventy-five euro) so as to bring it from its current amount of EUR 364,105,275.- (three hundred sixty-four million one hundred five thousand and two hundred seventy-five euro) to EUR 115,094,500.- (one hundred fifteen million ninety-four thousand and five hundred euro).

*Fourth resolution*

As a consequence of the foregoing resolutions, the meeting decides to amend article eight paragraph one of the Articles of Incorporation to read as follows:

« **Art. 8.** The Company's capital is set at EUR 115,094,500.- (one hundred fifteen million ninety-four thousand and five hundred euro), represented by 500 (five hundred) ordinary shares of EUR 25.- (twenty-five euro) each and 4,603,280 (four million six hundred three thousand and two hundred eighty) preference shares of EUR 25.- (twenty-five euro) each (such ordinary shares being the «Ordinary Shares», such preference shares being the «Preference Shares»). The Ordinary Shares are shares conferring to its holder the right to participate in any distribution approved by the Company after the priority distribution entitlement of the Preference Shares.»

There being no further business before the meeting, the same was thereupon adjourned.

Whereof the present notarial deed was drawn up in Luxembourg, on the day named at the beginning of this document.

The document having been read to the persons appearing, they signed together with Us, the notary, the present original deed.

The undersigned notary who understands and speaks English states herewith that on request of the above appearing persons, the present deed is worded in English followed by a French translation. On request of the same appearing persons and in case of discrepancies between the English and the French text, the English version will prevail.

**Suit la traduction française:**

L'an deux mille sept, le dix décembre.

Par-devant Maître Henri Hellinckx, notaire de résidence à Luxembourg, soussigné.

Se réunit une assemblée générale extraordinaire des associés de la société à responsabilité limitée FFHL (LUXEMBOURG) S.à r.l., ayant son siège social au 5, rue Guillaume Kroll, L-1882 Luxembourg, R.C.S. Luxembourg section B numéro 90.817, constituée suivant acte de Maître Joseph Elvinger, notaire de résidence à Luxembourg, reçu le 31 décembre 2002, publié au Mémorial C, Recueil des Sociétés et Associations, numéro 205 du 26 février 2003. La Société a été mise en liquidation suivant acte de Maître Joseph Elvinger, notaire de résidence à Luxembourg, reçu le 8 mars 2007, publié au Mémorial C, Recueil des Sociétés et Associations numéro 1745 du 17 août 2007.

L'assemblée est présidée par Madame Annick Braquet, avec adresse professionnelle à Luxembourg.

Le président désigne comme secrétaire Madame Solange Wolter, avec adresse professionnelle à Luxembourg.

L'assemblée choisit comme scrutateur Madame Arlette Siebenaler, avec adresse professionnelle à Luxembourg.

Le président prie le notaire d'acter que:

I.- Les associés présents ou représentés et le nombre de parts sociales qu'ils détiennent sont renseignés sur une liste de présence. Cette liste et les procurations, une fois signées par les comparants et le notaire instrumentant, resteront ci-annexées pour être enregistrées avec l'acte.

II.- Il ressort de la liste de présence que les 500 parts sociales ordinaires et les 14.563.411 parts sociales préférentielles, représentant l'intégralité du capital social de la Société (d'un montant de EUR 364.105.275,-), sont représentées à la présente assemblée générale extraordinaire, de sorte que l'assemblée peut décider valablement sur tous les points portés à l'ordre du jour, dont les associés ont été préalablement informés.

III.- L'ordre du jour de l'assemblée est le suivant:

*Ordre du jour:*

1. Approbation du rachat par la Société de 9.960.431 Parts Sociales Préférentielles à leur valeur nominale de EUR 25,- (vingt-cinq euros).

2. Approbation de l'annulation des 9.960.431 Parts Sociales Préférentielles ainsi rachetées.

3. Réduction du capital social de la Société à concurrence de EUR 249.010.775,- (deux cent quarante-neuf millions dix mille sept cent soixante-quinze euros) pour le ramener de son montant actuel de EUR 364.105.275,- (trois cent soixante-quatre millions cent cinq mille deux cent soixante-quinze euros) à EUR 115.094.500,- (cent quinze millions nonante-quatre mille cinq cent euros).

4. Modification de l'article huit des statuts afin de refléter les décisions envisagées

Ces faits exposés et reconnus exacts par l'assemblée, les associés décident ce qui suit à l'unanimité:

*Première résolution*

L'assemblée décide d'approuver avec effet immédiat le rachat par la Société, conformément aux termes et conditions convenues par le Liquidateur de la Société, de 9.960.431 Parts Sociales Préférentielles à leur valeur nominale de EUR 25,- (vingt-cinq euro).

*Deuxième résolution*

L'assemblée décide d'approuver l'annulation des 9.960.431 Parts Sociales Préférentielles ainsi rachetées.

*Troisième résolution*

L'assemblée décide de réduire le capital social à concurrence de EUR 249.010.775,- (deux cent quarante-neuf millions dix mille sept cent soixante-quinze euros), pour le ramener de son montant actuel de EUR 364.105.275,- (trois cent soixante-quatre millions cent cinq mille deux cent soixante-quinze euros) à EUR 115.094.500,- (cent quinze millions quatre-vingt-quatorze mille cinq cents euros).

*Quatrième résolution*

En conséquence des résolutions qui précèdent, l'assemblée décide de modifier l'article huit premier paragraphe des statuts pour lui donner la teneur suivante:

« **Art. 8.** Le capital social est fixé à EUR 115.094.500,- (cent quinze millions quatre-vingt-quatorze mille cinq cents euros), divisé en 500 (cinq cents) parts sociales ordinaires de EUR 25,- (vingt-cinq euro) chacune et 4.603.280 (quatre millions six cent trois mille deux cent quatre-vingts) parts sociales préférentielles de EUR 25,- (vingt-cinq euros) chacune (ces parts sociales ordinaires étant les «Parts Sociales Ordinaires», ces parts sociales préférentielles les «Parts Sociales Préférentielles», chacune étant une «Part Sociale» et toute ensemble les «Parts Sociales»). Les Parts Sociales Ordinaires sont des parts sociales conférant aux détenteurs le droit de participer à toute distribution approuvée par la Société après la distribution prioritaire aux détenteurs des Parts Sociales Préférentielles. Les Parts Sociales Préférentielles ont les caractéristiques suivantes:»

Plus rien n'étant à l'ordre du jour, la séance est levée.

Dont procès-verbal, passé à Luxembourg, les jour, mois et an qu'en tête des présentes.

Et après lecture, les comparants prémentionnés ont signé avec le notaire instrumentant le présent procès-verbal.

Le notaire soussigné qui connaît la langue anglaise constate que sur demande des comparants le présent acte est rédigé en langue anglaise suivi d'une version française. Sur demande des mêmes comparants et en cas de divergences entre le texte anglais et le texte français, le texte anglais fera foi.

Signé: A. Braquet, S. Wolter, A. Siebenaler, H. Hellinckx.

Enregistré à Luxembourg, le 14 décembre 2007, Relation: LAC/2007/40741. — Reçu 12 euros.

Le Receveur (signé): F. Sandt.

Pour copie conforme, délivrée aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Luxembourg, le 10 janvier 2008.

H. Hellinckx.

Référence de publication: 2008010665/242/128.

(080006382) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 15 janvier 2008.

---

**Paris Premier Properties S.à r.l., Société à responsabilité limitée.**

**Capital social: EUR 87.500,00.**

Siège social: L-1511 Luxembourg, 121, avenue de la Faiencerie.

R.C.S. Luxembourg B 113.137.

---

Le bilan au 30 juin 2006 a été déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Luxembourg, le 20 décembre 2007.

Signature.

Référence de publication: 2008009979/6341/13.

Enregistré à Luxembourg, le 10 janvier 2008, réf. LSO-CM03436. - Reçu 28 euros.

Le Receveur (signé): G. Reuland.

(080005790) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 14 janvier 2008.

---

**Saphire S.A., Société Anonyme.**

Siège social: L-2213 Luxembourg, 1, rue de Nassau.

R.C.S. Luxembourg B 100.522.

---

Les comptes annuels au 31 décembre 2004 ont été déposés au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Luxembourg, le 11 janvier 2008.

*Pour le Conseil d'Administration*

Signature

Référence de publication: 2008009945/1051/14.

Enregistré à Luxembourg, le 9 janvier 2008, réf. LSO-CM02393. - Reçu 22 euros.

Le Receveur (signé): G. Reuland.

(080005779) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 14 janvier 2008.

---

**Saphire S.A., Société Anonyme.**

Siège social: L-2213 Luxembourg, 1, rue de Nassau.

R.C.S. Luxembourg B 100.522.

---

Les comptes annuels au 31 décembre 2005 ont été déposés au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Luxembourg, le 11 janvier 2008.

*Pour le Conseil d'Administration*

Signature

Référence de publication: 2008009944/1051/14.

Enregistré à Luxembourg, le 9 janvier 2008, réf. LSO-CM02397. - Reçu 22 euros.

Le Receveur (signé): G. Reuland.

(080005782) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 14 janvier 2008.

---

**Ormeaux, Société Anonyme.**

Siège social: L-2530 Luxembourg, 10A, rue Henri M. Schnadt.  
R.C.S. Luxembourg B 63.852.

Les comptes annuels au 31 décembre 2006, ainsi que les autres documents et informations qui s'y rapportent ont été déposés au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

P. Rochas  
*Administrateur*

Référence de publication: 2008009943/636/14.

Enregistré à Luxembourg, le 9 janvier 2008, réf. LSO-CM02493. - Reçu 20 euros.

Le Receveur (signé): G. Reuland.

(080005614) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 14 janvier 2008.

---

**Begalux Sàrl, Société à responsabilité limitée.**

Siège social: L-9980 Wilwerdange, 43G, route de Weiswampach.  
R.C.S. Luxembourg B 117.572.

Le bilan au 31 décembre 2006 (version abrégée) a été déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Signature.

Référence de publication: 2008009958/1137/12.

Enregistré à Luxembourg, le 11 janvier 2008, réf. LSO-CM03508. - Reçu 20 euros.

Le Receveur (signé): G. Reuland.

(080005701) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 14 janvier 2008.

---

**BVS Centre Management, Société Anonyme.**

Siège social: L-2530 Luxembourg, 10A, rue Henri M. Schnadt.  
R.C.S. Luxembourg B 107.398.

Le bilan au 31 décembre 2006, ainsi que les autres documents et informations qui s'y rapportent ont été déposés au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

M. Houssa  
*Administrateur*

Référence de publication: 2008009941/636/14.

Enregistré à Luxembourg, le 9 janvier 2008, réf. LSO-CM02467. - Reçu 14 euros.

Le Receveur (signé): G. Reuland.

(080005621) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 14 janvier 2008.

---

**BVS Centre Management, Société Anonyme.**

Siège social: L-2530 Luxembourg, 10A, rue Henri M. Schnadt.  
R.C.S. Luxembourg B 107.398.

Le bilan au 31 décembre 2005, ainsi que les autres documents et informations qui s'y rapportent ont été déposés au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

M. Houssa  
*Administrateur*

Référence de publication: 2008009940/636/14.

Enregistré à Luxembourg, le 9 janvier 2008, réf. LSO-CM02474. - Reçu 14 euros.

Le Receveur (signé): G. Reuland.

(080005625) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 14 janvier 2008.

---

**BVS Company Store Villages (Management) S.A., Société Anonyme.**

Siège social: L-2530 Luxembourg, 10A, rue Henri M. Schnadt.

R.C.S. Luxembourg B 34.116.

Le bilan au 31 décembre 2006, ainsi que les autres documents et informations qui s'y rapportent ont été déposés au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

M. Houssa

Administrateur

Référence de publication: 2008009942/636/14.

Enregistré à Luxembourg, le 9 janvier 2008, réf. LSO-CM02462. - Reçu 14 euros.

Le Receveur (signé): G. Reuland.

(080005620) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 14 janvier 2008.

**Cars Benelux S.A., Société Anonyme.**

Siège social: L-8437 Steinfort, 60, rue de Koerich.

R.C.S. Luxembourg B 44.626.

Les comptes annuels au 31 décembre 2005 ont été déposés au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg. Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Luxembourg, le 14 décembre 2007.

Signature.

Référence de publication: 2008009975/1026/12.

Enregistré à Luxembourg, le 7 janvier 2008, réf. LSO-CM01499. - Reçu 34 euros.

Le Receveur (signé): G. Reuland.

(080005805) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 14 janvier 2008.

**Unicorn Investors S.à r.l., Société à responsabilité limitée.**

**Capital social: EUR 28.600,00.**

Siège social: L-1511 Luxembourg, 121, avenue de la Faïencerie.

R.C.S. Luxembourg B 116.244.

Le bilan au 31 décembre 2006 a été déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Luxembourg, le 20 décembre 2007.

Signature.

Référence de publication: 2008009982/6341/13.

Enregistré à Luxembourg, le 10 janvier 2008, réf. LSO-CM03419. - Reçu 22 euros.

Le Receveur (signé): G. Reuland.

(080005785) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 14 janvier 2008.

**Shylock Finance S.à r.l., Société à responsabilité limitée.**

Siège social: L-2636 Luxembourg, 12, rue Léon Thyès.

R.C.S. Luxembourg B 134.951.

STATUTES

In the year two thousand seven, on the twenty-seventh day of November.

Before Us, Maître Gérard Lecuit, notary residing in Luxembourg.

There appeared:

QUEBEC NOMINEES LIMITED, a company incorporated under the laws of the British Virgin Islands, with registered office at Tortola, Box 3483, Road Town, British Virgin Islands, registered in the Company Register of Tortola under the number 400547;

here represented by Mrs Leonie Marder, lawyer, residing at Luxembourg,

by virtue of a proxy given on November 22, 2007.

The said proxy, after having been signed ne varietur by the appearing party and the undersigned notary, will remain annexed to the present deed for the purpose of registration.

Such appearing party, represented as stated here above, has requested the undersigned notary, to state as follows the articles of association of a private limited liability company (société à responsabilité limitée), which is hereby incorporated:

**Art. 1.** There is formed a private limited liability company (société à responsabilité limitée) which will be governed by the laws pertaining to such an entity (hereafter the «Company»), and in particular the law dated 10th August, 1915, on commercial companies, as amended (hereafter the «Law»), as well as by the articles of association (hereafter the «Articles»), which specify in the articles 7, 10, 11 and 14 the exceptional rules applying to one member company.

**Art. 2.** The corporation may carry out all transactions pertaining directly or indirectly to the acquiring of participating interests in any enterprises in whatever form and the administration, management, control and development of those participating interests.

In particular, the corporation may use its funds for the establishment, management, development and disposal of a portfolio consisting of any securities and patents of whatever origin, and participate in the creation, development and control of any enterprise, the acquisition, by way of investment, subscription, underwriting or option, of securities and patents, to realize them by way of sale, transfer, exchange or otherwise develop such securities and patents, grant to other companies or enterprises in which the company has a participating interest or which form a part of the group of companies to which the Company belongs such as, any assistance, loans, advances and guarantees.

The corporation may also carry out any commercial, industrial or financial operations, any transactions in respect of real estate or moveable property, which the corporation may deem useful to the accomplishment of its purposes.

**Art. 3.** The Company is formed for an unlimited period of time.

**Art. 4.** The Company will have the name SHYLOCK FINANCE S.à r.l.

**Art. 5.** The registered office is established in Luxembourg.

It may be transferred to any other place in the Grand Duchy of Luxembourg by means of a resolution of an extraordinary general meeting of its shareholders deliberating in the manner provided for amendments to the Articles.

The address of the registered office may be transferred within the municipality by simple decision of the manager or in case of plurality of managers, by a decision of the board of managers.

The Company may have offices and branches, both in Luxembourg and abroad.

**Art. 6.** The Company's corporate capital is fixed at twelve thousand five hundred euro (12,500.- Euro) represented by five hundred (500) shares with a par value of twenty-five euro (25.- Euro) each, all subscribed and fully paid-up.

The Company may redeem its own shares.

However, if the redemption price is in excess of the nominal value of the shares to be redeemed, the redemption may only be decided to the extent that sufficient distributable reserves are available as regards the excess purchase price. The shareholders' decision to redeem its own shares shall be taken by an unanimous vote of the shareholders representing one hundred per cent (100 %) of the share capital, in an extraordinary general meeting and will entail a reduction of the share capital by cancellation of all the redeemed shares.

**Art. 7.** The capital may be changed at any time by a decision of the single shareholder or by decision of the shareholders' meeting, in accordance with article 14 of these Articles.

**Art. 8.** Each share entitles to a fraction of the corporate assets and profits of the Company in direct proportion to the number of shares in existence.

**Art. 9.** Towards the Company, the Company's shares are indivisible, since only one owner is admitted per share. Joint co-owners have to appoint a sole person as their representative towards the Company.

**Art. 10.** In case of a single shareholder, the Company's shares held by the single shareholder are freely transferable.

In the case of plurality of shareholders, the shares held by each shareholder may be transferred by application of the requirements of article 189 of the Law.

**Art. 11.** The Company shall not be dissolved by reason of the death, suspension of civil rights, insolvency or bankruptcy of the single shareholder or of one of the shareholders.

**Art. 12.** The Company is managed by one or more managers. If several managers have been appointed, they will constitute a board of managers. The manager(s) need not to be shareholders. The manager(s) may be revoked ad nutum.

In dealing with third parties, the manager(s) will have all powers to act in the name of the Company in all circumstances and to carry out and approve all acts and operations consistent with the Company's objects and provided the terms of this article 12 shall have been complied with.

All powers not expressly reserved by Law or the present Articles to the general meeting of shareholders fall within the competence of the manager, or in case of plurality of managers, of the board of managers.

The Company shall be bound by the sole signature of its single manager, and, in case of plurality of managers, by the sole signature of any member of the board of managers.



The manager, or in case of plurality of managers, the board of managers may sub-delegate his powers for specific tasks to one or several ad hoc agents.

The manager, or in case of plurality of managers, the board of managers will determine this agent's responsibilities and remuneration (if any), the duration of the period of representation and any other relevant conditions of his agency.

In case of plurality of managers, any manager may participate in any meeting of the Board of Managers by conference call or by other similar means of communication allowing all the persons taking part in the meeting to hear one another. Any participation to a conference call initiated and chaired by a Luxembourg resident manager is equivalent to a participation in person at such meeting and the meeting held in such form is deemed to be held in Luxembourg.

The Board of Managers can validly debate and take decisions only if the majority of its members are present or represented.

Circular resolutions signed by all the managers shall be valid and binding in the same manner as if passed at a duly convened and held meeting of the Board of Managers. Such signatures may appear on a single document or on multiple copies of an identical resolution and may be evidenced by letter, telefax or telex. A meeting of the Board of Managers held by way of circular resolution will be deemed to be held in Luxembourg.

In case of plurality of managers, the resolutions of the board of managers shall be adopted by the majority of the managers present or represented.

**Art. 13.** The manager or the managers (as the case may be) assume, by reason of his/their position, no personal liability in relation to any commitment validly made by him/them in the name of the Company.

**Art. 14.** The single shareholder assumes all powers conferred to the general shareholder meeting.

In case of a plurality of shareholders, each shareholder may take part in collective decisions irrespectively of the number of shares which he owns. Each shareholder has voting rights commensurate with his shareholding. Collective decisions are only validly taken insofar as they are adopted by shareholders owning more than half of the share capital.

However, resolutions to alter the Articles of the Company may only be adopted by the majority of the shareholders owning at least three quarter of the Company's share capital, subject to the provisions of the Law.

**Art. 15.** The Company's year starts on the first of January and ends on the 31st of December, with the exception of the first year, which shall begin on the date of the formation of the Company and shall terminate on the 31st of December 2008.

**Art. 16.** Each year, with reference to the end of the Company's year, the Company's accounts are established and the manager, or in case of plurality of managers, the board of managers prepare an inventory including an indication of the value of the Company's assets and liabilities.

Each shareholder may inspect the above inventory and balance sheet at the Company's registered office.

**Art. 17.** The gross profits of the Company stated in the annual accounts, after deduction of general expenses, amortisation and expenses represent the net profit. An amount equal to five per cent (5%) of the net profits of the Company is allocated to a statutory reserve, until this reserve amounts to ten per cent (10%) of the Company's nominal share capital.

The balance of the net profits may be distributed to the shareholder(s) commensurate to his/their share holding in the Company.

Interim dividends may be distributed, at any time, under the following conditions:

1. Interim accounts are established by the manager or the board of managers,
2. These accounts show a profit including profits carried forward or transferred to an extraordinary reserve,
3. The decision to pay interim dividends is taken by the sole member or, as the case may be, by an extraordinary general meeting of the members.
4. The payment is made once the Company has obtained the assurance that the rights of the creditors of the Company are not threatened.

**Art. 18.** At the time of winding up the Company the liquidation will be carried out by one or several liquidators, shareholders or not, appointed by the shareholders who shall determine their powers and remuneration.

**Art. 19.** Reference is made to the provisions of the Law for all matters for which no specific provision is made in these Articles.

#### *Subscription - Payment*

The Articles of Incorporation of the Company having thus been drawn up by the appearing party, the said party, represented as stated here above, declares to subscribe for the five hundred (500) shares and to have them fully paid up in cash of an amount of twelve thousand five hundred euro (12,500.- EUR).

Proof of such payments has been given to the undersigned notary who states that the conditions provided for in article 183 of the law of August 10th, 1915 on commercial companies, as amended, have been observed.

12703

*Estimate*

The expenses, costs, fees and charges of any kind whatsoever which will have to be borne by the Company as a result of its formation are estimated at approximately one thousand seven hundred and fifty euro (1,750.- EUR).

*Resolutions of the sole shareholder*

1) The Company will be administered by the following managers:

- Mr Bart Zech, lawyer, born in Putten (The Netherlands) on September 5, 1969 and professionally residing at 12, rue Léon Thyès, 2636 Luxembourg (Luxembourg);
- Mr Frank Walenta, born in Geneva (Switzerland) on February 2, 1972 and professionally residing at 12, rue Léon Thyès, 2636 Luxembourg (Luxembourg);
- Mr Jorrit Cromptvoets, lawyer, born in Voorst (The Netherlands) on May 16, 1976, residing at 12, rue Léon Thyès, 2636 Luxembourg.

2) The address of the corporation is fixed in L-2636 Luxembourg, 12, rue Léon Thyès.

*Declaration*

The undersigned notary who understands and speaks English, states herewith that on request of the above appearing party, the present deed is worded in English followed by a French version. On request of the same appearing person and in case of divergences between the English and the French text, the English version will be prevailing.

Whereof the present deed was drawn up in Luxembourg, on the day named at the beginning of this document.

The document having been read to the person appearing, she signed together with the notary the present deed.

**Suit la traduction française du texte qui précède:**

L'an deux mille sept, le vingt-sept novembre.

Par-devant Maître Gérard Lecuit, notaire de résidence à Luxembourg.

A comparu:

QUEBEC NOMINEES LIMITED, une société de droit des Iles Vierges Britanniques, avec siège social à Tortola, Box 3483, Road Town, Iles Vierges Britanniques, inscrite au Registre de commerce de Tortola sous le numéro 400547;

ici représentée par Madame Leonie Marder, juriste, demeurant à Luxembourg,

en vertu d'une procuration datée du 22 novembre 2007.

Laquelle procuration restera, après avoir été signée ne varietur par la comparante et le notaire instrumentant, annexée aux présentes pour être formalisée avec elles.

Laquelle comparante, ès qualités qu'elle agit, a requis le notaire instrumentant de dresser acte d'une société à responsabilité limitée dont elle a arrêté les statuts comme suit:

**Art. 1<sup>er</sup>.** Il est formé une société à responsabilité limitée qui sera régie par les lois relatives à une telle entité (ci-après «La Société»), et en particulier la loi du 10 août 1915 relative aux sociétés commerciales, telle que modifiée (ci-après «La Loi»), ainsi que par les statuts de la Société (ci-après «les Statuts»), lesquels spécifient en leurs articles 7, 10, 11 et 14, les règles exceptionnelles s'appliquant à la société à responsabilité limitée unipersonnelle.

**Art. 2.** La société a pour objet toutes les opérations se rapportant directement ou indirectement à la prise de participations sous quelque forme que ce soit, dans toute entreprise, ainsi que l'administration, la gestion, le contrôle et le développement de ces participations.

Elle pourra notamment employer ses fonds à la création, à la gestion, à la mise en valeur et à la liquidation d'un portefeuille se composant de tous titres et brevets de toute origine, participer à la création, au développement et au contrôle de toute entreprise, acquérir par voie d'apport, de souscription, de prise ferme ou d'option d'achat et de toute autre manière, tous titres et brevets, les réaliser par voie de vente, de cession, d'échange ou autrement, faire mettre en valeur ces affaires et brevets, accorder à d'autres sociétés ou entreprises dans lesquelles la société détient une participation ou qui font partie du même groupe de sociétés que la société, tous concours, prêts, avances ou garanties.

La société pourra aussi accomplir toutes opérations commerciales, industrielles ou financières, ainsi que tous transferts de propriété immobiliers ou mobiliers.

**Art. 3.** La Société est constituée pour une durée illimitée.

**Art. 4.** La Société aura la dénomination: SHYLOCK FINANCE S.à r.l.

**Art. 5.** Le siège social est établi à Luxembourg.

Il peut être transféré en tout autre endroit du Grand-Duché de Luxembourg par une délibération de l'assemblée générale extraordinaire des associés délibérant comme en matière de modification des statuts.

L'adresse du siège social peut être déplacée à l'intérieur de la commune par simple décision du gérant, ou en cas de pluralité de gérants, du conseil de gérance.

La Société peut avoir des bureaux et des succursales tant au Luxembourg qu'à l'étranger.

**Art. 6.** Le capital social est fixé à douze mille cinq cents euros (12.500,- EUR) représenté par cinq cents (500) parts sociales d'une valeur nominale de vingt-cinq euros (25,- EUR) chacune, toutes souscrites et entièrement libérées.

La société peut racheter ses propres parts sociales.

Toutefois, si le prix de rachat est supérieur à la valeur nominale des parts sociales à racheter, le rachat ne peut être décidé que dans la mesure où des réserves distribuables sont disponibles en ce qui concerne le surplus du prix d'achat. La décision des associés de racheter les parts sociales sera prise par un vote unanime des associés représentant cent pour cent du capital social, réunis en assemblée générale extraordinaire et impliquera une réduction du capital social par annulation des parts sociales rachetées.

**Art. 7.** Le capital peut être modifié à tout moment par une décision de l'associé unique ou par une décision de l'assemblée générale des associés, en conformité avec l'article 14 des présents Statuts.

**Art. 8.** Chaque part sociale donne droit à une fraction des actifs et bénéfiques de la Société, en proportion directe avec le nombre des parts sociales existantes.

**Art. 9.** Envers la Société, les parts sociales sont indivisibles, de sorte qu'un seul propriétaire par part sociale est admis. Les copropriétaires indivis doivent désigner une seule personne qui les représente auprès de la Société.

**Art. 10.** Dans l'hypothèse où il n'y a qu'un seul associé les parts sociales détenues par celui-ci sont librement transmissibles.

Dans l'hypothèse où il y a plusieurs associés, les parts sociales détenues par chacun d'entre eux ne sont transmissibles que moyennant l'application de ce qui est prescrit par l'article 189 de la Loi.

**Art. 11.** La Société ne sera pas dissoute par suite du décès, de la suspension des droits civils, de l'insolvabilité ou de la faillite de l'associé unique ou d'un des associés.

**Art. 12.** La Société est gérée par un ou plusieurs gérants. Si plusieurs gérants sont nommés, ils constitueront un conseil de gérance. Le(s) gérants ne sont pas obligatoirement associés. Le(s) gérant(s) sont révocables ad nutum.

Dans les rapports avec les tiers, le(s) gérant(s) aura(ont) tous pouvoirs pour agir au nom de la Société et pour effectuer et approuver tous actes et opérations conformément à l'objet social et pourvu que les termes du présent article aient été respectés.

Tous les pouvoirs non expressément réservés à l'assemblée générale des associés par la Loi ou les présents Statuts seront de la compétence du gérant et en cas de pluralité de gérants, du conseil de gérance.

La Société sera engagée par la seule signature du gérant unique, et, en cas de pluralité de gérants, par la seule signature de n'importe quel membre du conseil de gérance.

Le gérant, ou en cas de pluralité de gérants, le conseil de gérance, peut subdéléguer une partie de ses pouvoirs pour des tâches spécifiques à un ou plusieurs agents ad hoc.

Le gérant, ou en cas de pluralité de gérants, le conseil de gérance, déterminera les responsabilités et la rémunération (s'il en est) de ces agents, la durée de leurs mandats ainsi que toutes autres conditions de leur mandat.

En cas de pluralité de gérants, les gérants peuvent participer à toutes réunions du Conseil de Gérance par conférence téléphonique ou par tout autre moyen similaire de communication ayant pour effet que toutes les personnes participant à la réunion puissent s'entendre mutuellement. Toute participation à une réunion tenue par conférence téléphonique initiée et présidée par un gérant demeurant au Luxembourg sera équivalente à une participation en personne à une telle réunion qui sera ainsi réputée avoir été tenue à Luxembourg.

Le Conseil de Gérance ne peut valablement délibérer et statuer que si tous ses membres sont présents ou représentés.

Les résolutions circulaires signées par tous les gérants sont valables et produisent les mêmes effets que les résolutions prises à une réunion du Conseil de Gérance dûment convoquée et tenue. De telles signatures peuvent apparaître sur des documents séparés ou sur des copies multiples d'une résolution identique qui peuvent être produites par lettres, télécopie ou télex. Une réunion tenue par résolutions prises de manière circulaire sera réputée avoir été tenue à Luxembourg.

En cas de pluralité de gérants, les résolutions du conseil de gérance seront adoptées à la majorité des gérants présents ou représentés.

**Art. 13.** Le ou les gérants ne contractent à raison de leur fonction, aucune obligation personnelle relativement aux engagements régulièrement pris par eux au nom de la Société.

**Art. 14.** L'associé unique exerce tous pouvoirs conférés à l'assemblée générale des associés.

En cas de pluralité d'associés, chaque associé peut prendre part aux décisions collectives, quelque soit le nombre de part qu'il détient. Chaque associé possède des droits de vote en rapport avec le nombre des parts détenues par lui. Les décisions collectives ne sont valablement prises que pour autant qu'elles soient adoptées par des associés détenant plus de la moitié du capital.

Toutefois, les résolutions modifiant les Statuts de la Société ne peuvent être adoptés que par une majorité d'associés détenant au moins les trois quarts du capital social, conformément aux prescriptions de la Loi.

**Art. 15.** L'année sociale commence le premier janvier et se termine le 31 décembre, à l'exception de la première année qui débutera à la date de constitution et se terminera le 31 décembre 2008.

**Art. 16.** Chaque année, à la fin de l'année sociale, les comptes de la Société sont établis et le gérant, ou en cas de pluralité de gérants, le conseil de gérance, prépare un inventaire comprenant l'indication de la valeur des actifs et passifs de la Société.

Tout associé peut prendre connaissance desdits inventaires et bilan au siège social.

**Art. 17.** Les profits bruts de la Société repris dans les comptes annuels, après déduction des frais généraux, amortissements et charges constituent le bénéfice net. Sur le bénéfice net, il est prélevé cinq pour cent pour la constitution d'un fonds de réserve jusqu'à celui-ci atteigne dix pour cent du capital social.

Le solde des bénéfices nets peut être distribué aux associés en proportion avec leur participation dans le capital de la Société.

Des acomptes sur dividendes peuvent être distribués à tout moment, sous réserve du respect des conditions suivantes:

1. Des comptes intérimaires doivent être établis par le gérant ou par le conseil de gérance,
2. Ces comptes intérimaires, les bénéfices reportés ou affectés à une réserve extraordinaire y inclus, font apparaître un bénéfice,
3. L'associé unique ou l'assemblée générale extraordinaire des associés est seul(e) compétent(e) pour décider de la distribution d'acomptes sur dividendes.
4. Le paiement n'est effectué par la Société qu'après avoir obtenu l'assurance que les droits des créanciers ne sont pas menacés.

**Art. 18.** Au moment de la dissolution de la Société, la liquidation sera assurée par un ou plusieurs liquidateurs, associés ou non, nommés par les associés qui détermineront leurs pouvoirs et rémunérations.

**Art. 19.** Pour tout ce qui ne fait pas l'objet d'une prévision spécifique par les présents Statuts, il est fait référence à la Loi.

#### *Souscription - Libération*

La partie comparante ayant ainsi arrêté les Statuts de la Société, cette partie comparante ici représentée comme indiqué ci-dessus, a déclaré souscrire aux cinq cents (500) parts sociales et a déclaré les avoir libérées en espèces un montant de douze mille cinq cents euros (12.500,- EUR).

La preuve de tous ces paiements a été rapportée au notaire instrumentant qui constate que les conditions prévues à l'article 183 de la loi du 10 août 1915 sur les sociétés commerciales, telle que modifiée, ont été respectées.

#### *Frais*

Le comparant a évalué le montant des frais, dépenses, rémunérations et charges, sous quelque forme que ce soit, qui incombent à la Société ou qui sont mis à sa charge en raison de sa constitution à environ mille sept cent cinquante euros (1.750,- EUR).

#### *Décision de l'associé unique*

- 1) La Société est administrée par les gérants suivants:
  - Monsieur Bart Zech, juriste, né à Putten (Pays-Bas) le 5 septembre, 1969 et résidant au 12, rue Léon Thyès, 2636 Luxembourg (Luxembourg);
  - M. Frank Walenta, né à Genève (Suisse) le 2 février, 1972 et résidant au 12, rue Léon Thyès, 2636 Luxembourg (Luxembourg),
  - Monsieur Jorrit Cromptvoets, juriste, né à Voorst (Pays-Bas) le 16 mai 1976, demeurant au 12, rue Léon Thyès, 2636 Luxembourg.
- 2) L'adresse de la Société est fixée à L-2636 Luxembourg, 12, rue Léon Thyès.

#### *Déclaration*

Le notaire soussigné, qui a personnellement la connaissance de la langue anglaise, déclare que la comparante l'a requis de documenter le présent acte en langue anglaise, suivi d'une version française, et en cas de divergence entre le texte anglais et le texte français, le texte anglais fera foi.

Dont acte, fait et passé à Luxembourg, date qu'en tête des présentes.

Et après lecture faite et interprétation donnée à la comparante, celle-ci a signé le présent acte avec le notaire.

Signé: L. Marder, G. Lecuit.

Enregistré à Luxembourg, le 3 décembre 2007, LAC/2007/38572. — Reçu 125 euros.

Le Receveur (signé): F. Sandt.

Pour copie conforme délivrée aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Luxembourg, le 3 janvier 2008.

G. Lecuit.

Référence de publication: 2008010047/220/285.

(080005449) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 14 janvier 2008.

**Serpensem, Société Anonyme.**

Siège social: L-1528 Luxembourg, 16A, boulevard de la Foire.

R.C.S. Luxembourg B 128.090.

Für das verstorbene Verwaltungsratsmitglied Herrn Egbert Franz Wegner wurde am 8. November 2007 Herr Alexander Mayer-Groth, Rechtsanwalt, mit Berufsadresse in D-22769 Hamburg, 26, Haferweg, als neues Verwaltungsratsmitglied ernannt. Sein Mandat endet mit der Hauptversammlung der Aktionäre im Jahr 2013.

Zur Veröffentlichung im Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

SERPENSEM

Unterschrift

Référence de publication: 2008010139/255/15.

Enregistré à Luxembourg, le 31 décembre 2007, réf. LSO-CL07515. - Reçu 14 euros.

Le Receveur (signé): G. Reuland.

(080006173) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 14 janvier 2008.

**Sensata Investment Company S.C.A., Société en Commandite par Actions.**

Siège social: L-5365 Munsbach, 9A, Parc d'Activité Syrdall.

R.C.S. Luxembourg B 114.729.

Les statuts coordonnés suivant l'acte n<sup>o</sup> 49955 ont été déposés au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg.

J. Elvinger

Notaire

Référence de publication: 2008010240/211/11.

(080005957) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 14 janvier 2008.

**Advent Duomo Luxembourg 1 S.à r.l., Société à responsabilité limitée.**

Siège social: L-2346 Luxembourg, 20, rue de la Poste.

R.C.S. Luxembourg B 130.739.

DISSOLUTION

In the year two thousand seven, on the twenty-first day of December,

Before the undersigned, Maître Jean-Joseph Wagner, notary, residing in Sanem, Grand Duchy of Luxembourg.

There appeared:

ADVENT LATIN AMERICAN PRIVATE EQUITY FUND III LIMITED PARTNERSHIP, a partnership organized under the laws of the State of Delaware, with registered office at c/o ADVENT INTERNATIONAL CORPORATION, 75 State Street, 29th Floor, Boston, MA 02109, United States, being the sole shareholder of the Company (the «Shareholder»).

here represented by Ms Linda Korpel, maître en droit, residing in Luxembourg, by virtue of a proxy, given in Boston on 20 December 2007 by the Shareholder, which, after having been signed ne varietur by the appearing party and the undersigned notary, will be registered with this minute.

Said proxy, initialled ne varietur by the appearing party and the notary, will remain annexed to the present deed to be filed at the same time with the registration authorities.

The Shareholder, represented as stated here above, declared and requested the notary to enact:

1. that the Company ADVENT DUOMO LUXEMBOURG 1 S.à r.l. is existing under the laws of the Grand-Duchy of Luxembourg, having its registered office at 20, rue de la Poste, L-2346 Luxembourg, Grand Duchy of Luxembourg, registered with the Luxembourg Trade and Companies' Register under number B130739, has been incorporated pursuant to a deed of the undersigned notary dated 25 July 2007, published in the Mémorial C, Recueil des Sociétés et Associations dated 26 September 2007 (number 2098, page 100658) and its articles of association have been amended for the last time pursuant to a deed of the undersigned notary on 7 August 2007 published in the Mémorial C, Recueil des Sociétés et Associations, dated 31 October 2007 (number 2474, page 118744);

2. that the subscribed share capital of the Company amounts currently to ninety thousand nine hundred and four US Dollars (USD 90,904.-), represented by ninety thousand nine hundred and four (90,904) shares with a par value of one US Dollar (USD 1.-) each, fully paid up;

3. that the Shareholder is the sole shareholder of the Company and holds all the ninety thousand nine hundred and four (90,904) Company's shares with a par value of one US Dollar (USD 1.-) each;

4. that the Shareholder declares to have full knowledge of the articles of association and the financial situation of the Company and approves the financial statements of the Company as of the date of dissolution of the Company;

5. that the Shareholder declares explicitly to proceed with the dissolution and liquidation of the Company;

6. that the Shareholder declares that all the known debts and liabilities of the Company have been paid and settled;

7. that the Shareholder takes over and assumes personally all assets, liabilities and commitments known or unknown of the dissolved Company and the liquidation of the Company is terminated without prejudice that it assumes all its liabilities;

8. that the Company's share register be cancelled as a result of the dissolution of the Company;

9. that the Shareholder fully discharges the managers for their mandate up to this date; and

10. that the records and documents of the Company will be kept for a period of five years at the offices of the dissolved Company.

The undersigned notary who understands and speaks English, states herewith that at the request of the appearing persons, the present deed is worked in English, followed by a French version, at the request of the same appearing persons, and in case of divergences between the English and the French texts, the English version will be preponderant.

Whereof the present notarial deed was drawn up in Luxembourg, on the day mentioned at the beginning of this document.

The document having been read to the person appearing, known to the notary by his name, first name, civil status and residence, said person appearing signed together with the notary the present deed.

#### **Suit la traduction en langue française du texte qui précède:**

L'an deux mille sept, le vingt et un décembre.

Par-devant Maître Jean-Joseph Wagner, notaire de résidence à Sanem, instrumentant.

A comparu:

ADVENT LATIN AMERICAN PRIVATE EQUITY FUND III LIMITED PARTNERSHIP, une société à responsabilité limitée existant selon les lois de l'Etat du Delaware, ayant son siège social à c/o ADVENT INTERNATIONAL CORPORATION, 75 State Street, 29th Floor, Boston, MA 02109, Etats-Unis d'Amérique, étant l'associée unique (l'«Associé») de la Société et agissant en cette capacité,

ici représentée par Madame Linda Korpel, maître en droit, demeurant à Luxembourg, en vertu d'une procuration sous seing privé donnée à Boston le 20 décembre 2007.

La procuration, signée ne varietur par la mandataire de la partie comparante et par le notaire soussigné, restera annexée au présent acte pour être soumise avec lui aux formalités de l'enregistrement.

L'Associée, représentée comme mentionné ci-dessus, a déclaré et requis du notaire d'acter:

1. que la Société ADVENT DUOMO LUXEMBOURG 1 S.à r.l. est régie par les lois du Grand-Duché de Luxembourg, ayant son siège social au 20, rue de la Poste, L-2346 Luxembourg, Grand-Duché du Luxembourg, est enregistrée auprès du Registre de Commerce et des Sociétés de Luxembourg sous le numéro B130739, est constituée selon un acte notarié par-devant le notaire soussigné en date du 25 juillet 2007, publié au Mémorial C, Recueil des Sociétés et Associations en date du 26 septembre 2007 (numéro 2098, page 100658) et dont les statuts ont été amendés pour la dernière fois suivant acte reçu par le notaire soussigné le 7 août 2007 publié au Mémorial C, Recueil des Sociétés et Associations, daté du 31 octobre 2007 (numéro 2474, page 118744);

2. que le capital social souscrit de la Société se chiffre actuellement à la somme de USD 90.904,- (quatre-vingt-dix mille neuf cent et quatre Dollars US), représenté par 90.904 (quatre-vingt-dix mille neuf cent et quatre) parts sociales d'une valeur nominale de USD 1,- (un Dollar US) chacune, entièrement libérées;

3. que l'Associé est le seul associé de la Société et détient toutes les 90.904 (quatre-vingt-dix mille neuf cent et quatre) parts sociales de la Société d'une valeur nominale de USD 1,- (un Dollar US) chacune;

4. que l'Associé déclare avoir pleine connaissance des statuts et de la situation financière de la Société et approuve les rapports financiers de la Société à la date de sa dissolution;

5. que l'Associé déclare explicitement procéder à la dissolution et à la liquidation de la Société;

6. que l'Associé déclare que toutes les dettes et tous les passifs connus de la Société ont été payés et réglés;

7. que l'associé prends en charge et assume personnellement les actifs, passifs et obligations, connus ou inconnus, de la Société dissoute et la liquidation de la Société est clôturée étant entendu qu'il assume tous ses passifs;

8. que suite à la dissolution de la Société, son registre des parts sociales est annulé;



9. que l'Associé donne entière décharge aux gérants pour leur activité dans le cadre de leur mandat jusqu'à cette date; et

10. que les livres et documents de la Société seront conservés pour une période de cinq ans au siège social de la Société dissoute.

Le notaire soussigné qui comprend et parle anglais déclare qu'à la demande de la comparante, le présent acte est dressé en langue anglaise suivi d'une traduction française, à la demande de cette même comparante et en cas de divergences entre le texte anglais et le texte français, la version anglaise fera foi.

Dont acte, en foi de quoi, le présent document a été préparé à Luxembourg, à la date donnée en tête.

Le document ayant été lu à la personne comparante, connue du notaire par ses nom, prénom, état civil et domicile, la personne comparante a signé avec le notaire, le présent acte.

Signé: L. Korpel, J.-J. Wagner.

Enregistré à Esch-sur-Alzette, le 2 janvier 2008, Relation: EAC/2008/48. — Reçu 12 euros.

*Le Receveur (signé): Santioni.*

Pour expédition conforme, délivrée aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Belvaux, le 9 janvier 2008.

J.-J. Wagner.

Référence de publication: 2008010662/239/97.

(080006350) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 15 janvier 2008.

---

**Roller Luxembourg S.A., Société Anonyme.**

Siège social: L-8008 Strassen, 2, route d'Arlon.

R.C.S. Luxembourg B 29.484.

---

Les statuts coordonnés suivant l'acte n ° 50040 ont été déposés au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg.

J. Elvinger

*Notaire*

Référence de publication: 2008010241/211/11.

(080005860) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 14 janvier 2008.

---

**Adam's Art S.à.r.l., Société à responsabilité limitée.**

Siège social: L-3569 Dudelange, 58, rue Tattenberg.

R.C.S. Luxembourg B 67.723.

---

Le bilan et l'annexe légale au 31 décembre 2006 ont été déposés au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Luxembourg, le 8 janvier 2008.

Signature.

Référence de publication: 2008008872/569/13.

Enregistré à Luxembourg, le 26 novembre 2007, réf. LSO-CK06766. - Reçu 16 euros.

*Le Receveur (signé): G. Reuland.*

(080003844) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 10 janvier 2008.

---

**An der Gessel S.à.r.l., Société à responsabilité limitée.**

Siège social: L-4711 Pétange, 9, rue d'Athus.

R.C.S. Luxembourg B 37.373.

---

Le bilan et l'annexe légale au 31 décembre 2006 ont été déposés au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Luxembourg, le 8 janvier 2008.

Signature.

Référence de publication: 2008008873/569/13.

Enregistré à Luxembourg, le 26 novembre 2007, réf. LSO-CK06764. - Reçu 16 euros.

*Le Receveur (signé): G. Reuland.*

(080003846) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 10 janvier 2008.

---



**GT Bijoux S.à r.l., Société à responsabilité limitée.**

Siège social: L-3441 Dudelange, 95, avenue Grande-Duchesse Charlotte.  
R.C.S. Luxembourg B 45.123.

Le bilan et l'annexe légale au 31 décembre 2006 ont été déposés au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Luxembourg, le 8 janvier 2008.

Signature.

Référence de publication: 2008008879/569/13.

Enregistré à Luxembourg, le 26 novembre 2007, réf. LSO-CK06762. - Reçu 18 euros.

Le Receveur (signé): G. Reuland.

(080003854) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 10 janvier 2008.

**Cadasy S.A., Société Anonyme.**

Siège social: L-2530 Luxembourg, 10A, rue Henri M. Schnadt.  
R.C.S. Luxembourg B 109.377.

Les comptes annuels au 31 décembre 2006, ainsi que les autres documents et informations qui s'y rapportent, ont été déposés au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Luxembourg, le 21 décembre 2007.

EURO-SUISSE AUDIT (LUXEMBOURG)

Signature

Référence de publication: 2008009602/636/15.

Enregistré à Luxembourg, le 9 janvier 2008, réf. LSO-CM02402. - Reçu 18 euros.

Le Receveur (signé): G. Reuland.

(080004495) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 11 janvier 2008.

**Global Events Online S.à r.l., Société à responsabilité limitée.**

Siège social: L-1136 Luxembourg, 13, place d'Armes.  
R.C.S. Luxembourg B 76.700.

Le bilan et l'annexe légale au 31 décembre 2001 ont été déposés au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Luxembourg, le 7 janvier 2008.

Signature.

Référence de publication: 2008008883/664/13.

Enregistré à Luxembourg, le 13 décembre 2007, réf. LSO-CL03782. - Reçu 20 euros.

Le Receveur (signé): G. Reuland.

(080003856) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 10 janvier 2008.

**Global Events Online S.à r.l., Société à responsabilité limitée.**

Siège social: L-1136 Luxembourg, 13, place d'Armes.  
R.C.S. Luxembourg B 76.700.

Le bilan et l'annexe légale au 31 décembre 2003 ont été déposés au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Luxembourg, le 7 janvier 2008.

Signature.

Référence de publication: 2008008884/664/13.

Enregistré à Luxembourg, le 13 décembre 2007, réf. LSO-CL03788. - Reçu 16 euros.

Le Receveur (signé): G. Reuland.

(080003857) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 10 janvier 2008.

**Global Events Online S.à r.l., Société à responsabilité limitée.**

Siège social: L-1136 Luxembourg, 13, place d'Armes.  
R.C.S. Luxembourg B 76.700.

Le bilan et l'annexe légale au 31 décembre 2002 ont été déposés au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Luxembourg, le 7 janvier 2008.

Signature.

Référence de publication: 2008008885/664/13.

Enregistré à Luxembourg, le 13 décembre 2007, réf. LSO-CL03786. - Reçu 20 euros.

Le Receveur (signé): G. Reuland.

(080003859) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 10 janvier 2008.

---

**Business Golf Solutions S.à r.l., Société à responsabilité limitée,  
(anc. Global Golf).**

Siège social: L-5460 Trintange, 9, rue Principale.  
R.C.S. Luxembourg B 75.892.

Le bilan au 31 décembre 2006 a été déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Luxembourg, le 10 janvier 2008.

FIDUCIAIRE HELLERS, KOS & ASSOCIES, Sàrl

Signature

Référence de publication: 2008009858/7262/15.

Enregistré à Luxembourg, le 8 janvier 2008, réf. LSO-CM02314. - Reçu 14 euros.

Le Receveur (signé): G. Reuland.

(080006121) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 14 janvier 2008.

---

**Global Events Online S.à r.l., Société à responsabilité limitée.**

Siège social: L-1136 Luxembourg, 13, place d'Armes.  
R.C.S. Luxembourg B 76.700.

Le bilan et l'annexe légale au 31 décembre 2000 ont été déposés au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Luxembourg, le 7 janvier 2008.

Signature.

Référence de publication: 2008008886/664/13.

Enregistré à Luxembourg, le 13 décembre 2007, réf. LSO-CL03785. - Reçu 22 euros.

Le Receveur (signé): G. Reuland.

(080003860) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 10 janvier 2008.

---

**Global Events Online S.à r.l., Société à responsabilité limitée.**

Siège social: L-1136 Luxembourg, 13, place d'Armes.  
R.C.S. Luxembourg B 76.700.

Le bilan et l'annexe légale au 31 décembre 2005 ont été déposés au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Luxembourg, le 7 janvier 2008.

Signature.

Référence de publication: 2008008887/664/13.

Enregistré à Luxembourg, le 13 décembre 2007, réf. LSO-CL03777. - Reçu 16 euros.

Le Receveur (signé): G. Reuland.

(080003877) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 10 janvier 2008.

---

**Dectra S.à r.l., Société à responsabilité limitée.**

Siège social: L-1136 Luxembourg, 13, place d'Armes.

R.C.S. Luxembourg B 76.700.

Le bilan et l'annexe légale au 31 décembre 2006 ont été déposés au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Luxembourg, le 7 janvier 2008.

Signature.

Référence de publication: 2008008888/664/13.

Enregistré à Luxembourg, le 13 décembre 2007, réf. LSO-CL03774. - Reçu 16 euros.

Le Receveur (signé): G. Reuland.

(080003880) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 10 janvier 2008.

---

**HI Holdings Luxembourg S.à r.l., Société à responsabilité limitée.**

**Capital social: EUR 15.055.925,00.**

Siège social: L-2346 Luxembourg, 20, rue de la Poste.

R.C.S. Luxembourg B 106.282.

Les comptes annuels au 31 décembre 2006 ont été déposés au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Luxembourg, le 10 janvier 2008.

LUXEMBOURG CORPORATION COMPANY SA

Signatures

Référence de publication: 2008009874/710/15.

Enregistré à Luxembourg, le 8 janvier 2008, réf. LSO-CM01930. - Reçu 30 euros.

Le Receveur (signé): G. Reuland.

(080005285) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 14 janvier 2008.

---

**GVA Holding S.A., Société Anonyme.**

Siège social: L-1720 Luxembourg, 6, rue Heinrich Heine.

R.C.S. Luxembourg B 100.569.

Le bilan au 31 décembre 2006 a été déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Luxembourg, le 10 janvier 2008.

Signature

Un mandataire

Référence de publication: 2008009430/263/14.

Enregistré à Luxembourg, le 11 décembre 2007, réf. LSO-CL02778. - Reçu 14 euros.

Le Receveur (signé): G. Reuland.

(080004822) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 11 janvier 2008.

---

**Unical Investments S.A., Société Anonyme.**

Siège social: L-1720 Luxembourg, 6, rue Heinrich Heine.

R.C.S. Luxembourg B 115.919.

Le bilan au 31 décembre 2006 a été déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Luxembourg, le 10 janvier 2008.

Signature

*Un mandataire*

Référence de publication: 2008009433/263/14.

Enregistré à Luxembourg, le 7 janvier 2008, réf. LSO-CM01724. - Reçu 14 euros.

Le Receveur (signé): G. Reuland.

(080004821) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 11 janvier 2008.

---

**Digital S.A., Société Anonyme.**

Siège social: L-1720 Luxembourg, 6, rue Heinrich Heine.

R.C.S. Luxembourg B 87.113.

Le bilan au 31 décembre 2006 a été déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Luxembourg, le 10 janvier 2008.

Signature

*Un mandataire*

Référence de publication: 2008009434/263/14.

Enregistré à Luxembourg, le 7 janvier 2008, réf. LSO-CM01721. - Reçu 14 euros.

Le Receveur (signé): G. Reuland.

(080004818) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 11 janvier 2008.

---

**Baldur S.A., Société Anonyme.**

Siège social: L-5819 Alzingen, 6, rue de l'Eglise.

R.C.S. Luxembourg B 93.903.

Statuts coordonnés déposés au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Luxembourg-Bonnevoie, le 9 janvier 2008.

T. Metzler

*Notaire*

Référence de publication: 2008009644/222/12.

(080005187) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 11 janvier 2008.

---

**Mondro S.A., Société Anonyme.**

Siège social: L-1720 Luxembourg, 6, rue Heinrich Heine.

R.C.S. Luxembourg B 66.542.

Le bilan au 31 décembre 2006 a été déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Luxembourg, le 10 janvier 2008.

Signature

*Un mandataire*

Référence de publication: 2008009437/263/14.

Enregistré à Luxembourg, le 7 janvier 2008, réf. LSO-CM01716. - Reçu 14 euros.

Le Receveur (signé): G. Reuland.

(080004815) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 11 janvier 2008.

---

**MobiGolf S.A., Société Anonyme.**

Siège social: L-1720 Luxembourg, 6, rue Heine.

R.C.S. Luxembourg B 44.049.

Le bilan au 31 décembre 2006 a été déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Luxembourg, le 10 janvier 2008.

Signature

*Un mandataire*

Référence de publication: 2008009438/263/14.

Enregistré à Luxembourg, le 7 janvier 2008, réf. LSO-CM01713. - Reçu 14 euros.

*Le Receveur (signé): G. Reuland.*

(080004813) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 11 janvier 2008.

---

**Hoxia S.A., Société Anonyme.**

Siège social: L-1720 Luxembourg, 6, rue Heinrich Heine.

R.C.S. Luxembourg B 94.922.

Le bilan au 31 décembre 2006 a été déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Luxembourg, le 10 janvier 2008.

Signature

*Un mandataire*

Référence de publication: 2008009439/263/14.

Enregistré à Luxembourg, le 7 janvier 2008, réf. LSO-CM01739. - Reçu 16 euros.

*Le Receveur (signé): G. Reuland.*

(080004809) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 11 janvier 2008.

---

**Entreprises NEU Sarl, Société à responsabilité limitée.**

Siège social: L-6415 Echternach, 7, rue Bréilekes.

R.C.S. Luxembourg B 96.243.

Le bilan au 31 décembre 2006 a été déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Echternach, le 11 janvier 2008.

Signature.

Référence de publication: 2008009840/6261/12.

Enregistré à Luxembourg, le 18 décembre 2007, réf. LSO-CL05233. - Reçu 24 euros.

*Le Receveur (signé): G. Reuland.*

(080006097) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 14 janvier 2008.

---

**Southern Europe Investments S.A., Société Anonyme.**

Siège social: L-2121 Luxembourg, 231, Val des Bons Malades.

R.C.S. Luxembourg B 110.085.

Le bilan au 31 décembre 2006 a été déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Luxembourg, le 12 novembre 2007.

SG AUDIT S.à r.l.

Signature

Référence de publication: 2008009440/521/14.

Enregistré à Luxembourg, le 2 janvier 2008, réf. LSO-CM00178. - Reçu 16 euros.

*Le Receveur (signé): G. Reuland.*

(080004799) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 11 janvier 2008.

---

**Southern Europe Investments S.A., Société Anonyme.**

Siège social: L-2121 Luxembourg, 231, Val des Bons Malades.

R.C.S. Luxembourg B 110.085.

Le bilan au 31 décembre 2005 a été déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Luxembourg, le 12 novembre 2007.

SG AUDIT S.à r.l.

Signature

Référence de publication: 2008009441/521/14.

Enregistré à Luxembourg, le 2 janvier 2008, réf. LSO-CM00177. - Reçu 16 euros.

Le Receveur (signé): G. Reuland.

(080004797) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 11 janvier 2008.

---

**Lomo Properties S.A., Société Anonyme.**

Siège social: L-2121 Luxembourg, 231, Val des Bons Malades.

R.C.S. Luxembourg B 52.721.

Le bilan au 31 décembre 2006 a été déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Luxembourg, le 30 novembre 2007.

SG AUDIT S.à r.l.

Signature

Référence de publication: 2008009442/521/14.

Enregistré à Luxembourg, le 2 janvier 2008, réf. LSO-CM00175. - Reçu 16 euros.

Le Receveur (signé): G. Reuland.

(080004796) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 11 janvier 2008.

---

**Secstan SA, Société Anonyme Holding.**

Siège social: L-1840 Luxembourg, 28, boulevard Joseph II.

R.C.S. Luxembourg B 58.907.

Le bilan au 31 décembre 2006 a été déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Luxembourg, le 11 janvier 2008.

Signature.

Référence de publication: 2008009854/550/12.

Enregistré à Luxembourg, le 9 janvier 2008, réf. LSO-CM02548. - Reçu 22 euros.

Le Receveur (signé): G. Reuland.

(080006064) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 14 janvier 2008.

---

**Jupiter Immo 69 S.A., Société Anonyme.**

Siège social: L-2121 Luxembourg, 231, Val des Bons Malades.

R.C.S. Luxembourg B 112.269.

Le bilan au 31 décembre 2005 a été déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Luxembourg, le 12 décembre 2007.

SG AUDIT S.à r.l.

Signature

Référence de publication: 2008009443/521/14.

Enregistré à Luxembourg, le 2 janvier 2008, réf. LSO-CM00170. - Reçu 16 euros.

Le Receveur (signé): G. Reuland.

(080004794) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 11 janvier 2008.

---

**Methods S.A., Société Anonyme.**

Siège social: L-4970 Dippach, 39, rue des 3 Cantons.

R.C.S. Luxembourg B 77.104.

Le bilan et les comptes de profits et pertes au 31 décembre 2006, ainsi que les autres documents et informations qui s'y rapportent, ont été déposés au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Luxembourg, le 21 décembre 2007.

MAZARS

Commissaires aux comptes

Signature

Référence de publication: 2008009603/636/16.

Enregistré à Luxembourg, le 9 janvier 2008, réf. LSO-CM02401. - Reçu 16 euros.

Le Receveur (signé): G. Reuland.

(080004492) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 11 janvier 2008.

---

**BC2I, Société Anonyme.**

R.C.S. Luxembourg B 52.231.

—  
**CLOTURE DE LIQUIDATION**

Par jugement rendu le 6 décembre 2007, le Tribunal d'Arrondissement de et à Luxembourg, sixième section, siégeant en matière commerciale, après avoir entendu le Juge Commissaire en son rapport oral, le liquidateur et le Ministère Public en leurs conclusions, a déclaré closes pour insuffisance d'actif les opérations de liquidation de:

- société anonyme BC2I S.A., dont le siège social à L-1611 Luxembourg, 61, avenue de la Gare a été dénoncé en date du 15 novembre 2003, (N ° RCS B 52.231)

Pour extrait conforme

E. Mellinger

Le liquidateur

Référence de publication: 2008009619/4193/17.

Enregistré à Luxembourg, le 11 janvier 2008, réf. LSO-CM03654. - Reçu 89 euros.

Le Receveur (signé): G. Reuland.

(080004736) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 11 janvier 2008.

---

**Firetec S.à r.l., Société à responsabilité limitée.**

Siège social: L-5691 Ellange, 38, Z.A.E. Triangle Vert.

R.C.S. Luxembourg B 64.153.

—  
Statuts coordonnés déposés au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Mondorf-les-Bains, le 10 janvier 2008.

Pour copie conforme

R. Arrensdorff

Notaire

Référence de publication: 2008009661/218/13.

(080004991) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 11 janvier 2008.

---

**Stanislas S.A., Société Anonyme.**

Siège social: L-1150 Luxembourg, 241, route d'Arlon.

R.C.S. Luxembourg B 90.613.

—  
Le bilan au 31 décembre 2004 a été déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Luxembourg, le 10 janvier 2008.

FIDUCIAIRE HELLERS, KOS & ASSOCIES, Sàrl

Signature

Référence de publication: 2008009839/7262/14.

Enregistré à Luxembourg, le 8 janvier 2008, réf. LSO-CM02281. - Reçu 14 euros.

Le Receveur (signé): G. Reuland.

(080006098) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 14 janvier 2008.

---



**Profibel S.A., Société Anonyme Holding.**

Siège social: L-1840 Luxembourg, 40, boulevard Joseph II.

R.C.S. Luxembourg B 18.352.

Le bilan au 31 décembre 2006 a été déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Luxembourg, le 11 janvier 2008.

COMPAGNIE FINANCIERE DE GESTION LUXEMBOURG S.A.

Signature

Référence de publication: 2008009841/550/14.

Enregistré à Luxembourg, le 9 janvier 2008, réf. LSO-CM02591. - Reçu 22 euros.

*Le Receveur (signé): G. Reuland.*

(080006095) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 14 janvier 2008.

---

**Quercus Holding S.A., Société Anonyme Holding.**

Siège social: L-1840 Luxembourg, 40, boulevard Joseph II.

R.C.S. Luxembourg B 110.928.

Le bilan au 31 décembre 2006 a été déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Luxembourg, le 11 janvier 2008.

COMPAGNIE FINANCIERE DE GESTION LUXEMBOURG S.A.

Signature

Référence de publication: 2008009842/550/14.

Enregistré à Luxembourg, le 9 janvier 2008, réf. LSO-CM02588. - Reçu 22 euros.

*Le Receveur (signé): G. Reuland.*

(080006093) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 14 janvier 2008.

---

**Art Lux S.A., Société Anonyme Holding.**

Siège social: L-1840 Luxembourg, 40, boulevard Joseph II.

R.C.S. Luxembourg B 25.297.

Le bilan au 30 juin 2007 a été déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Luxembourg, le 11 janvier 2008.

COMPAGNIE FINANCIERE DE GESTION LUXEMBOURG S.A.

Signature

Référence de publication: 2008009843/550/14.

Enregistré à Luxembourg, le 9 janvier 2008, réf. LSO-CM02583. - Reçu 22 euros.

*Le Receveur (signé): G. Reuland.*

(080006091) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 14 janvier 2008.

---

**WT3 Europe S.à r.l., Société à responsabilité limitée.**

Siège social: L-1840 Luxembourg, 40, boulevard Joseph II.

R.C.S. Luxembourg B 120.017.

Le bilan au 31 décembre 2006 a été déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Luxembourg, le 11 janvier 2008.

COMPAGNIE FINANCIERE DE GESTION LUXEMBOURG S.A.

Signature

Référence de publication: 2008009844/550/14.

Enregistré à Luxembourg, le 9 janvier 2008, réf. LSO-CM02552. - Reçu 22 euros.

Le Receveur (signé): G. Reuland.

(080006089) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 14 janvier 2008.

---

**Hunza Ventures S.A., Société Anonyme Holding.**

Siège social: L-1840 Luxembourg, 40, boulevard Joseph II.

R.C.S. Luxembourg B 65.740.

Le bilan au 31 décembre 2006 a été déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Luxembourg, le 11 janvier 2008.

COMPAGNIE FINANCIERE DE GESTION LUXEMBOURG S.A.

Signature

Référence de publication: 2008009845/550/14.

Enregistré à Luxembourg, le 28 décembre 2007, réf. LSO-CL07102. - Reçu 22 euros.

Le Receveur (signé): G. Reuland.

(080006088) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 14 janvier 2008.

---

**Epos Invest S.A., Société Anonyme.**

Siège social: L-1449 Luxembourg, 4, rue de l'Eau.

R.C.S. Luxembourg B 87.222.

Le bilan au 31 décembre 2006 a été déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

EPOS INVEST S.A.

Signatures

Référence de publication: 2008009860/815/13.

Enregistré à Luxembourg, le 9 janvier 2008, réf. LSO-CM02648. - Reçu 24 euros.

Le Receveur (signé): G. Reuland.

(080005262) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 14 janvier 2008.

---

**Duinen S.A., Société Anonyme.**

Siège social: L-1840 Luxembourg, 40, boulevard Joseph II.

R.C.S. Luxembourg B 104.197.

Le bilan au 31 décembre 2006 a été déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Luxembourg, le 11 janvier 2008.

COMPAGNIE FINANCIERE DE GESTION LUXEMBOURG S.A.

Signature

Référence de publication: 2008009846/550/14.

Enregistré à Luxembourg, le 28 décembre 2007, réf. LSO-CL07088. - Reçu 24 euros.

Le Receveur (signé): G. Reuland.

(080006084) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 14 janvier 2008.

---

**Holdimmo S.A., Société Anonyme Holding.**

Siège social: L-1840 Luxembourg, 40, boulevard Joseph II.

R.C.S. Luxembourg B 13.224.

Le bilan au 31 décembre 2006 a été déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Luxembourg, le 11 janvier 2008.

COMPAGNIE FINANCIERE DE GESTION LUXEMBOURG S.A.

Signature

Référence de publication: 2008009847/550/14.

Enregistré à Luxembourg, le 28 décembre 2007, réf. LSO-CL07090. - Reçu 22 euros.

Le Receveur (signé): G. Reuland.

(080006083) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 14 janvier 2008.

---

**Carene Holding S.A., Société Anonyme Holding.**

Siège social: L-1840 Luxembourg, 40, boulevard Joseph II.

R.C.S. Luxembourg B 30.814.

Le bilan au 31 décembre 2006 a été déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Luxembourg, le 11 janvier 2008.

COMPAGNIE FINANCIERE DE GESTION LUXEMBOURG S.A.

Signature

Référence de publication: 2008009848/550/14.

Enregistré à Luxembourg, le 28 décembre 2007, réf. LSO-CL07097. - Reçu 22 euros.

Le Receveur (signé): G. Reuland.

(080006082) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 14 janvier 2008.

---

**FIM Short Term Fund, Société d'Investissement à Capital Variable.**

Siège social: L-1118 Luxembourg, 14, rue Aldringen.

R.C.S. Luxembourg B 46.468.

Le bilan au 30 juin 2007 ainsi que l'affectation des résultats de l'exercice ont été déposés au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Luxembourg, le 10 décembre 2007.

Pour extrait sincère et conforme

Pour FIM SHORT TERM FUND

FORTIS INVESTMENT MANAGEMENT LUXEMBOURG S.A.

N. Chilla / N. Moroni

Référence de publication: 2008009956/755/17.

Enregistré à Luxembourg, le 19 décembre 2007, réf. LSO-CL05488. - Reçu 42 euros.

Le Receveur (signé): G. Reuland.

(080005713) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 14 janvier 2008.

---

**Granasia S.A., Société Anonyme.**

Siège social: L-1840 Luxembourg, 40, boulevard Joseph II.

R.C.S. Luxembourg B 64.154.

Le bilan au 31 décembre 2006 a été déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Luxembourg, le 11 janvier 2008.

COMPAGNIE FINANCIERE DE GESTION LUXEMBOURG S.A.

Signature

Référence de publication: 2008009849/550/14.

Enregistré à Luxembourg, le 28 décembre 2007, réf. LSO-CL07098. - Reçu 26 euros.

Le Receveur (signé): G. Reuland.

(080006077) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 14 janvier 2008.

---

**Chrysalis Investment S.A., Société Anonyme.**

Siège social: L-1840 Luxembourg, 40, boulevard Joseph II.  
R.C.S. Luxembourg B 88.616.

Le bilan au 31 décembre 2006 a été déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg.  
Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Luxembourg, le 11 janvier 2008.

COMPAGNIE FINANCIERE DE GESTION LUXEMBOURG S.A.

Signature

Référence de publication: 2008009850/550/14.

Enregistré à Luxembourg, le 28 décembre 2007, réf. LSO-CL07095. - Reçu 24 euros.

Le Receveur (signé): G. Reuland.

(080006076) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 14 janvier 2008.

---

**Avesta S.A., Société Anonyme.**

Siège social: L-1840 Luxembourg, 40, boulevard Joseph II.  
R.C.S. Luxembourg B 109.197.

Le bilan au 30 septembre 2006 a été déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg.  
Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Luxembourg, le 11 janvier 2008.

COMPAGNIE FINANCIERE DE GESTION LUXEMBOURG S.A.

Signature

Référence de publication: 2008009851/550/14.

Enregistré à Luxembourg, le 28 décembre 2007, réf. LSO-CL07091. - Reçu 26 euros.

Le Receveur (signé): G. Reuland.

(080006075) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 14 janvier 2008.

---

**Bautrading Luxemburg S.A., Société Anonyme.**

Siège social: L-5620 Mondorf-les-Bains, 6, rue J.-P. Ledure.  
R.C.S. Luxembourg B 29.071.

Le bilan au 31 décembre 2006 a été déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg.  
Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Signature.

Référence de publication: 2008009872/574/12.

Enregistré à Luxembourg, le 10 janvier 2008, réf. LSO-CM03133. - Reçu 16 euros.

Le Receveur (signé): G. Reuland.

(080005286) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 14 janvier 2008.

---

**Woodsmore-Lux S.A., Société Anonyme Holding.**

Siège social: L-1840 Luxembourg, 40, boulevard Joseph II.  
R.C.S. Luxembourg B 27.166.

Le bilan au 31 décembre 2006 a été déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg.  
Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Luxembourg, le 11 janvier 2008.

COMPAGNIE FINANCIERE DE GESTION LUXEMBOURG S.A.

Signature

Référence de publication: 2008009852/550/14.

Enregistré à Luxembourg, le 28 décembre 2007, réf. LSO-CL07093. - Reçu 20 euros.

Le Receveur (signé): G. Reuland.

(080006072) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 14 janvier 2008.

---

**Naxos Capital Managers S.à.r.l., Société à responsabilité limitée.**

Siège social: L-1840 Luxembourg, 40, boulevard Joseph II.  
R.C.S. Luxembourg B 102.783.

Le bilan au 31 décembre 2006 a été déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg.  
Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Luxembourg, le 11 janvier 2008.

COMPAGNIE FINANCIERE DE GESTION LUXEMBOURG S.A.

Signature

Référence de publication: 2008009853/550/14.

Enregistré à Luxembourg, le 28 décembre 2007, réf. LSO-CL07094. - Reçu 24 euros.

Le Receveur (signé): G. Reuland.

(080006068) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 14 janvier 2008.

---

**Mc Millan Information Technology S.A., Société Anonyme.**

Siège social: L-1150 Luxembourg, 241, route d'Arlon.  
R.C.S. Luxembourg B 56.516.

Le bilan au 31 décembre 2004 a été déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg.  
Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Luxembourg, le 10 janvier 2008.

FIDUCIAIRE HELLERS, KOS & ASSOCIES, Sàrl

Signature

Référence de publication: 2008009855/7262/14.

Enregistré à Luxembourg, le 8 janvier 2008, réf. LSO-CM02317. - Reçu 14 euros.

Le Receveur (signé): G. Reuland.

(080006129) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 14 janvier 2008.

---

**Chauffage Federspiel Sàrl, Société à responsabilité limitée.**

Siège social: L-8080 Bertrange, 9, rue Pletzer.  
R.C.S. Luxembourg B 37.712.

Le bilan au 31 décembre 2006 a été déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg.  
Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Signature.

Référence de publication: 2008009898/574/12.

Enregistré à Luxembourg, le 10 janvier 2008, réf. LSO-CM03130. - Reçu 16 euros.

Le Receveur (signé): G. Reuland.

(080005287) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 14 janvier 2008.

---

**Mc Millan Information Technology S.A., Société Anonyme.**

Siège social: L-1150 Luxembourg, 241, route d'Arlon.  
R.C.S. Luxembourg B 56.516.

Le bilan au 31 décembre 2003 a été déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg.  
Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Luxembourg, le 10 janvier 2008.

FIDUCIAIRE HELLERS, KOS & ASSOCIES, Sàrl

Signature

Référence de publication: 2008009856/7262/14.

Enregistré à Luxembourg, le 8 janvier 2008, réf. LSO-CM02316. - Reçu 14 euros.

Le Receveur (signé): G. Reuland.

(080006127) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 14 janvier 2008.

---